

El Jeich

N° 97

Avril - mai - juin 2024

Votre vitrine
sur l'Armée
Mauritanienne



Revue éditée
par l'État-Major
Général des
Armées



SEM le Président de la République inspecte de nouveaux équipements militaires

**Le CEMGA en visite aux unités avancées:
Défense, soutien et action humanitaire**



MEMOIRE

Outils de combat dans
la société traditionnelle
mauritanienne

TECHNOLOGIES

**La montée en
puissance des drones**

Dans ce numéro

Le MDN inaugure une bibliothèque numérique au Collège de défense G5 Sahel



Le MDN participe aux activités du lancement du SNAT



Le CEMGA reçoit l'Attaché militaire des Emirats Arabes Unis

Le CEMGA reçoit le chef d'état-major de l'armée malienne

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées reçoit une délégation d'une entreprise chinoise des industries militaires

Clôture d'une formation en cartographie au profit des membres de la Douane Nationale



Une opération chirurgicale réussie à l'HM de Nouakchott



Nos Martyrs... Nos glorieux



El Jeich

N° 97

Avril - mai - juin 2024



Revue éditée par l'Etat-Major Général des Armées

Le magazine «El Jeich» est une revue culturelle trimestrielle éditée par l'Etat-Major Général des Armées. Il publie des nouvelles de l'Armée et des études scientifiques et culturelles connexes, incarnant le droit d'accès à l'information exacte, consacrant les valeurs militaires et de sécurité et contribuant au développement d'un patriotisme national conscient.

Directeur de Publication:
Col Sidi Mohamed o Hedeid

Rédacteur en chef:
Cne Ousmane Demba Ba

Secrétaires de Rédaction:
Cne Ousmane Demba Ba
Cne E/R Ely Maghlah

Responsable Audio- visuel:
A/C Mamadou Oumar Sarr

Distribution:
Adjt Med Deina Ould Zaid
Adjt Mohamed Bekaye Samake

Photographes:

A/C Brahim Ould Saleh
Adjt Saleck Vall MBareck
Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
Adjt Mahfoud O. T'feil
Adjt Ismail Ould Walaty
S/C Mohamed O. Med Mahoud
Sgt Hamady NDIaye

Maquette /PAO:
«RAZAN» pour les médias et l'édition
Tel + whatsapp: +222 26 43 89 81

Saisie:
Maitre Aida MBengue
Sgt Mohamed Bekaye

Révision et correction:

Mohamed-El-Mechri RABBANY
Traducteur agréé
Expert en communication

Publicité- Annonces:
Maitre Oumou Koulthoum
Bounena

Direction de la Communication et des Relations Publiques:


info@armee.mr
www.armee.mr
BP:208 Tel: 45245888

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du magazine.



Mot de El Jeich



Bâtir notre puissance : La clé de notre sécurité et stabilité

La récente visite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Chef Suprême des forces armées, à l'établissement central de la réserve générale du matériel militaire, et son examen d'échantillons de l'arsenal militaire, constituent un tournant décisif dans la construction de notre puissance militaire.

En effet, notre Pays est aujourd'hui sur le chemin de la modernisation de son arsenal militaire. Il répond désormais aux exigences de la force, ultime pilier de la puissance. Ce qui a permis à notre Armée de relever les défis géopolitiques engendrés en permanence, par l'instabilité politique et sécuritaire au Sahel.

L'acquisition de cet arsenal militaire permet d'améliorer le niveau opérationnel et la préparation au combat de toutes les structures de nos forces armées : terrestres, aériennes et maritimes. Car, le nouveau matériel militaire est composé, entre autres, d'unités blindées équipées d'armes de pointe, de systèmes de communication avancés, d'armes d'artillerie de campagne, d'unités anti-char efficaces, de lance-roquettes performants, de systèmes anti-aériens, d'avions, de stations radar et de drones. D'ailleurs, ceux-ci sont capables d'effectuer des missions de surveillance, de détection et de guidage précis des missiles. On y voit également des véhicules aériens sans pilote (UAV) offensifs, extrêmement efficaces. Ces UAV peuvent surveiller, 24 heures sur 24, tout le territoire national, y compris notre zone maritime.

En outre, et dans le but de consolider les acquis, et de renforcer le front intérieur, le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées, a effectué une visite de terrain aux Régions militaires basées à l'Est. Objectifs : tester les capacités en combats, améliorer le niveau opérationnel des unités, répondre à leurs besoins logistiques et fournir un soutien moral et médical aux habitants des villages frontaliers avec le Mali, tout en renforçant la confiance des citoyens mauritaniens en leur armée.

Ces mesures constituent l'incarnation de notre doctrine militaire. Une doctrine basée sur la protection indiscutable de notre territoire, sur le bon voisinage et la non-agression envers les pays voisins et frères et sur une coopération engagée et ferme, bilatérale et multilatérale, pour lutter contre l'extrémisme et le crime organisé.

SEM Le Président de la République, accompagné du MDN et du CEMGA, inspecte de nouveaux équipements militaires

Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, a effectué, dimanche 9 juin 2024, une visite d'inspection d'équipements militaires récemment acquis.

A son arrivée, le Président de la République a été reçu par le Ministre de la défense nationale, Monsieur Hanana Ould Sidi, le Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, le Chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale, le Général de division Abdoullah Ould Ahmed Aicha, le Chef d'état-major général des armées Adjoint, le Général de brigade Mohamed Vall Raïss, le Chef d'état-major de l'armée de terre et Commandant des Forces spéciales, le Chef d'état-major de l'Armée de l'Air, le Chef d'état-major de la Marine nationale, l'Inspecteur général des forces armées et de sécurité, le Secrétaire général du ministère de la défense nationale, en plus de Chefs et Directeurs de divisions et directions de l'état-major général des armées.

Par la suite, le Président de la République, accompagné du Ministre de la défense nationale et du Chef d'Etat-Major Général des Armées, a passé en revue les unités de l'Armée Nationale venues



rendre les honneurs.

Son Excellence le Président de la République et sa délégation ont suivi des explications détaillées du Chef d'état-major de l'armée de terre et Commandant des Forces spéciales, le Général de brigade Mohamed Mokhtar Minni, sur les caractéristiques techniques des nouvelles armes et l'objectif d'acquérir cet arsenal militaire. Une acquisition qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la structure des

différentes armées (Terre, Air et Mer), dictée par les défis géostratégiques actuels de la sous-région et du monde. Lors de ce déplacement, le Président de la République était accompagné du Général de division Isselkou Ould Cheikh Elweli, Chef d'état-major particulier à la Présidence, du Ministre chargé du Cabinet du président de la République, M. Mokhtar Ould Diaye, et du Directeur Général du Protocole de l'État, M. El Hacem Ould Ahmed.

Le MDN participe aux activités du lancement du SNAT

Sous la supervision du Premier Ministre Mr Mohamed Ould Bilal, le Ministre de la défense nationale, M. Hanana Ould Sidi a participé, ce jeudi 23 mai 2024, aux activités du lancement du processus d'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) au Palais des congrès.

Ont pris part à la cérémonie, le Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Mr Mohamed Ahmed Ould Mouhamed Lemine et le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Mr Sid'Ahmed Ould Mohamed.

Au cours de cet événement, des travaux de concertation ont eu lieu où il a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences sur la question et donner des conseils, expertises et orientations pour la réussite du projet.



Ont assisté à cette activité, le Colonel Mohamed Ould Isselmou, Directeur de la Direction militaire de la géographie, Mr Bahi Hassan, Chef du projet SNAT, et

plusieurs responsables administratifs et experts nationaux et internationaux en urbanisme et développement territorial.

Le MDN inaugure une bibliothèque numérique au Collège de défense G5 Sahel

Le Ministre de la défense nationale, M. Hanana Ould Sidi a supervisé, jeudi 13 juin 2024, l'inauguration d'une bibliothèque numérique au Collège de défense G5 Sahel.

Le Ministre était accompagné de SE Mme Cynthia Kirscht ambassadrice des États-Unis d'Amérique accréditée en Mauritanie.

Le bâtiment de la bibliothèque de deux étages comprend une bibliothèque, un laboratoire, une salle de classe et un auditorium, en plus de quelques accessoires et équipements.

Dans son discours à cette occasion, le Ministre de la défense nationale a déclaré que la réalisation de cette bibliothèque et de son centre linguistique s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire existante entre la Mauritanie et les États-Unis d'Amérique.

Il a ajouté que la création d'établissements d'enseignement militaire supérieur s'inscrit dans le cadre de l'intérêt porté par le Président de la République et Chef Suprême des Forces Armées, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au développement des capacités de l'Armée nationale dans tous les domaines.

Dans son allocution, le Directeur du Collège de défense, le Général de brigade Abbé Ould Babeti a souligné que cette réalisation renforcera les capacités de recherche du Collège, grâce à une



bibliothèque numérique moderne qui permettra aux stagiaires d'obtenir toutes les informations académiques et d'améliorer leur niveau en langue anglaise.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Chef d'état-major général des armées Adjoint, le Général de brigade Mohamed Vall Al-Rayess, du Chef département défense et Sécurité au Secrétariat exécutif du G5 Sahel, le Général à la retraite Mohamed Znaoui Ould Sid'Ahmed Ely, en plus d'officiers du Collège.

Le MDN participe au Forum Schuman pour la sécurité et la défense

Le Ministre de la défense nationale, M. Hanana Ould Sidi, a participé à la deuxième édition du Forum Schuman pour la sécurité et la défense, tenue mercredi 29 mai 2024, au siège de l'Union Européenne à Bruxelles.

Dans son intervention à cette occasion, Monsieur le Ministre a mis en lumière l'expérience mauritanienne en matière de lutte contre le terrorisme et le rôle de la coopération et du partenariat dans l'appui aux efforts de lutte contre ce phénomène.

En marge du forum, le Ministre a rencontré le Haut Représentant de l'Union européenne chargé des Affaires étrangères, M. Josep Borrell. L'entretien a porté sur la coopération existante entre l'Union européenne et la Mauritanie et les moyens de la renforcer davantage.

Monsieur le Ministre était accompagné lors de ce déplacement, du Colonel Sidi Mohamed Hammadi, Directeur des Relations Extérieures, du Colonel Sid'Ahmed Khairy, Directeur de l'Assistance à la Réhabilitation et à l'Intégration, du Colonel Thiady Manga Souba, Chef du bureau de Coordination du



ministère de la défense nationale, et de M. Hamdi Dah, Conseiller chargé de la coopération avec l'OTAN à l'ambassade de Mauritanie à Bruxelles.

Le Ministre de la Défense Nationale reçoit la Coordinatrice du Système des Nations Unies

Le Ministre de la défense nationale, M. Hanana Ould Sidi a reçu, jeudi 16 mai 2024, Son Excellence Madame Lila Pieters Yahia, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies en Mauritanie.

Au cours de la réunion, les discussions ont porté sur les questions d'intérêt commun entre notre pays et les Nations Unies ainsi que les moyens de les consolider davantage, notamment dans le domaine de la défense.

La réunion s'est déroulée en présence du Colonel Sidi Mohamed Hammadi, Directeur des relations extérieures au Ministère de la défense nationale.



Le CEMGA reçoit l'Attaché militaire des Émirats Arabes Unis

Le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées, a reçu, mardi 21 mai 2024, le Lieutenant-Colonel Mohammed Matar Jouma Al Noubadi, Attaché militaire des Émirats arabes unis dans notre pays.

La rencontre a permis de discuter des relations de coopération militaire entre notre pays et les Émirats arabes unis, et des voies et moyens de les renforcer davantage.

L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Mohamed Lemine Ould Alemine, Chef de la division formation, du Colonel Ethmane Bakkar Soueid'Ahmed, Chef de la division coopération militaire, et du Colonel Mohamed Râdhi, Chef du cabinet du CEMGA.



Le CEMGA reçoit le chef d'état-major de l'armée malienne

Le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées a reçu, ce jeudi 9 mai 2024, le Général de division Oumar Diarra, Chef d'état-major de l'armée malienne, accompagné d'une importante délégation militaire.

Les deux parties ont tenu une séance de travail à laquelle ont participé le Général de brigade Mohamed Vall Al-Raiss, Chef d'état-major général des armées Adjoint, en plus de Chefs et Directeurs de division et de direction à l'Etat major général des armées.



Le Chef d'Etat-Major Général des Armées reçoit une délégation d'une entreprise chinoise des industries militaires

Le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées, a reçu dans son bureau une importante délégation de la société chinoise China North Industries Corporation, conduite par son PDG.

Cette entreprise publique chinoise est principalement active dans le domaine des industries de défense et militaires. Elle possède 30 instituts de recherche et plus de 100 usines. L'entreprise est impliquée dans de nombreux projets de défense internationaux.



Le Chef d'Etat-Major Général des Armées reçoit l'Ambassadeur britannique

Le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État-major général des armées a reçu, mardi 16 avril 2024, l'ambassadeur britannique accrédité auprès de notre pays, M. Colin Wells.

Au cours de la rencontre, les discussions ont porté sur des questions liées aux relations de coopération militaire existantes entre les deux pays et des moyens de les développer davantage.

L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Ethmane Bakkar Soueid'Ahmed, Chef de la Division coopération militaire, du Colonel Mohamed Râdhi, Chef du protocole du CEMGA et de l'attaché militaire britannique auprès de notre pays.



Le Chef d'État-Major Général des Armées reçoit une délégation militaire espagnole

Le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées a reçu, mardi 16 avril 2024 une délégation militaire espagnole.

La délégation a été conduite par le Directeur du Centre Supérieur d'Etudes de Défense d'Espagne, le Général Miguel Ballenilla García de Gamarra.

La réunion a permis de discuter des relations de coopération bilatérale et des moyens de les développer davantage, notamment dans le domaine de la défense.

L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Ethmane Soueid'Ahmed, Chef de la Division coopération militaire, du Colonel Mohamed Radhi, Chef protocole du CEMGA et de l'attaché militaire espagnol dans notre pays.



Le Chef d'état-major général des armées Adjoint supervise la cérémonie de clôture du tournoi militaire

Le Général de brigade Mohamed Vall Al-Raiss, Chef d'état-major général des armées Adjoint a supervisé, vendredi 07 juin 2024, au Bataillon de commandement et des services (BCS), la cérémonie de clôture du tournoi militaire de volley-ball et de pétanque pour les unités affiliées à la garnison de Nouakchott.

Les formations participantes à ce tournoi de quatre jours sont: Musique des Forces Armées Nationales (MUFAN) - Bataillon de Commandement et de Services (BCS) - Marine Nationale - 6ème Région Militaire - Deuxième Bataillon Commando- Génie Militaire - Bataillon Train - Complexe Polytechnique - Établissement de Confection d'Habillement - Groupement de la Sécurité Présidentielle.

Finaliste au volley-ball et à la Pétanque, la MUFAN remporte la Coupe de la



Pétanque. Celle du Volley-ball a été remportée par l'équipe du Bataillon de Commandement et de Services.

Ce tournoi vise à développer l'esprit de solidarité entre les unités de la garnison de Nouakchott, et de promouvoir la pratique du sport et d'autres disciplines

sportives collectives ou individuelles dans les milieux militaires.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence d'un certain nombre d'officiers, de chefs et directeurs de division et de direction de l'état-major général des armées.



Le Chef d'état-major général des armées Adjoint reçoit une délégation de l'OTAN

Le Général de brigade Mohamed Vall Raïss, Chef d'état-major général des armées Adjoint a reçu, jeudi 2 mai 2024, une délégation de l'OTAN conduite par Amiral Rob Bauer, Président du Comité militaire de l'OTAN.

La réunion a porté sur les relations de coopération militaire existantes entre la République Islamique de Mauritanie et l'OTAN, et les moyens de les renforcer davantage.

La délégation de l'OTAN, outre l'Amiral Bauer, Chef de la délégation, comprenait Mme Eleonora Russell, Conseillère en affaires publiques et en communication stratégique auprès du Comité militaire de l'OTAN et de l'État-major militaire et le Colonel Julien Moreau, Assistant Spécial auprès de l'OTAN.

La réunion s'est déroulée en présence du Général de brigade Mohamed Mokhtar Menni, Chef d'état-major de l'Armée de terre et Commandant des forces spéciales, du Général de brigade Hamada Cheikh Boidde, Chef d'état-major de l'Armée de l'air, du Colonel Soueidatt Hammadi, Chef de la Division des ressources humaines, du Colonel Ely Cheikh Ghoutoub Mommeu, Chef de la Division soutien, du Colonel Mohamed Lemine, Chef de la division formation, du Colonel Mohamed Akbar, Chef du



département administratif, du Capitaine de vaisseau Mohamed Abderahmane, Adjoint de la marine nationale, du Colonel Salem Soueidi, Directeur adjoint de la Direction centrale du matériel, et du Lieutenant-colonel Abdel Aziz Cheikh Mohamed Al-Mami, Directeur adjoint de la communication et des relations publiques.

Le CEMAT et Commandant des Forces spéciales participe au Sommet des Etat-majors des Armées Africaines

Le Général de brigade Mohamed Mokhtar Menni, Chef d'état-major de l'armée de terre et Commandant des forces spéciales a participé au sommet des états-majors des armées africaines, organisé par le Commandement de l'armée américaine pour l'Afrique (AFRICOM) dans la ville de Livingston, en Zambie.

Au cours du sommet, les séances se sont tenues sous le thème: Solutions fondamentales aux problèmes transfrontaliers. Ce sommet a connu une large participation des états-majors des armées africaines et d'autres pays, d'Europe et d'Amérique latine. En marge du sommet, le Général Ould Menni a tenu plusieurs réunions avec des dirigeants militaires américains et ses homologues des pays du continent. Au cours de ce déplacement, le CEMAT était accompagné du Chef du bureau des opérations extérieures.



Le Chef d'état-major de la Marine nationale prend part au Sommet des forces maritimes africaines

Le Contre-amiral Ahmed Sayed Benaouf, Chef d'état-major de la Marine nationale, a pris part aux travaux de la deuxième édition du Sommet des Forces maritimes africaines et Symposium des Chefs d'infanterie navale tenus du 30 avril au 02 mai 2024 à Accra.

Réunissant des représentants de plus de 40 pays, ce sommet a permis aux participants de discuter des questions importantes dans le cadre de la sécurité maritime, notamment des capacités maritimes, le renforcement de l'action conjointe et la coordination pour accroître les capacités de réponse rapide en cas de crise, et l'instauration d'un climat de confiance entre les différents pays pour améliorer la sécurité maritime en Afrique et dans la Méditerranée.

Au cours de ce déplacement, le Chef d'état-major de la marine était accompagné du Colonel Mohamed Salem Hamza,



Commandant adjoint des garde-côtes, et du Lieutenant-colonel Mohamed Ely Kromballe, Commandant du Groupement des fusiliers marins.

Une délégation de l'Ecole Supérieure Militaire Algérienne en visite dans notre pays

Dans le cadre des visites conjointes de coopération militaire entre la Mauritanie et l'Algérie, une délégation de l'Ecole militaire supérieure algérienne a effectué une visite de travail dans notre pays du 13 au 18 mai 2024.

La délégation algérienne a visité le Collège de défense du G5 Sahel et ses différentes infrastructures. Les membres de la délégation ont pu suivre une présentation de l'Armée nationale et les défis sécuritaires auxquels est confrontée la région du Sahel, faite par le Colonel, Directeur de la communication et des relations publiques.

La délégation algérienne a, par la suite, visité l'Ecole nationale de commandement et d'état-major (CNCE), où elle a pu également suivre une communication sur l'émergence de cet établissement scientifique militaire, et son rôle dans la formation des officiers d'état-major.

La délégation algérienne s'est rendue, par la même occasion, au niveau du Complexe Polytechnique, où elle a visité les divers instituts et départements techniques, et a suivi une présentation sur la lutte contre l'immigration illégale.

En fin, la délégation algérienne a visité le Port de l'Amitié de Nouakchott où elle a pu s'informer de ses opérations



de chargement et de déchargement et l'organisation de la circulation des marchandises et des navires.

Au cours de cette visite, la délégation algérienne a pu constater l'importance du port en tant que point de rassemblement commercial et son rôle dans le renforcement des relations économiques et commerciales entre la Mauritanie et ses partenaires. En outre, des explications complètes ont été faites sur la structure du port et la technologie maritime utilisée.

Clôture d'une formation en cartographie au profit des membres de la Douane Nationale



La Direction militaire de la géographie a clôturé, vendredi 7 juin 2024, à la Direction de la Douane nationale, une formation en topographie, préparation des cartes de terrain et identification des lieux au profit de 12 membres de la Douane nationale.

Cette formation s'est déroulée sur une période de deux semaines, au cours de laquelle les participants ont pu enrichir leurs expériences dans les sciences cartographiques et les technologies liées au système de positionnement GPS.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du Colonel Khaled Ould Salek, Directeur général adjoint des douanes, du Colonel Mohamed Amine Ould Elemine, Chef de la division formation de l'état-major général des armées, et du Colonel Mohamed Isselmou, Directeur militaire de la géographie.

Une opération chirurgicale réussie à l'HM de Nouakchott

Une opération chirurgicale visant à restaurer les côtes de la poitrine a été réalisée avec succès, DATE, à l'Hôpital Militaire de Nouakchott.

Cette nouvelle opération a été réalisée pour la première fois dans notre pays et sous la supervision de médecins mauritaniens.

L'opération a été supervisée par une équipe médicale intégrée de l'hôpital militaire, dirigée par le Capitaine-Chirurgien Hachim Ould Taleb Elemine, spécialiste en chirurgie thoracique, le major anesthésiste Cheikh Al-Kaem, le Docteur Edda O. Haimedah, spécialiste en anesthésie, en plus de techniciens de l'hôpital militaire.





L'ARMÉE NATIONALE

**UNE MAIN DE PROTECTION &
UNE MAIN DE CONSTRUCTION**

Cette rubrique met la lumière sur ces soldats qui pavent les routes et construisent les écoles et les infrastructures de distribution d'eau. Elle mettra en exergue la touche compatissante des médecins militaires, qui consolent les patients partout dans le pays. Elle fait le focus sur ces braves fils de l'Armée qui déposent momentanément les armes, pour affronter les incendies et les inondations et sauver des vies en noyades ou en détresse. Elle met l'accent sur ces chefs militaires qui prennent soin de nos enfants, pour planter dans leurs esprits la graine du patriotisme, l'amour de la patrie et la loyauté envers la Nation. Elle vous transmet le quotidien de ces héros qui tiennent la gâchette sur les premières lignes; ces héros inconnus qui affrontent les risques et dangers et se dissolvent dans le désert atroce, pour que vous jouissiez de la sécurité et de la sûreté.

Nous vous racontons l'histoire des deux mains de l'Armée, celle qui protège et celle qui construit.

Le CEMGA en visite aux unités avancées: Défense, soutien et action humanitaire



Le Général de division, El Mokhtar Bolle Chââbane, Chef d'État-Major Général des Armées, a récemment visité les unités avancées des régions militaires à la frontière sud-est de la Mauritanie. Cette mission, axée sur l'évaluation des capacités opérationnelles et le renforcement de l'efficacité des troupes, s'inscrit également dans une démarche de soutien moral et logistique, réaffirmant ainsi les principes fondamentaux de la doctrine militaire

nationale.

La visite ne s'est pas limitée aux aspects strictement militaires. Le CEMGA a profité de l'occasion pour rencontrer les populations locales, offrant des consultations médicales gratuites et distribuant des médicaments. Ces actions civilo-militaires renforcent la confiance des habitants envers l'Armée. Elles illustrent la synergie vitale entre les forces armées et les citoyens.



Un moral de troupes au top

Le 29 avril 2024, le Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État-Major Général des Armées (CEMGA), a effectué une visite de terrain et de prise de contact direct avec les unités avancées de la 4ème et 5ème régions militaires, dans la frontière sud-est du pays.

L'objectif de la visite consistait principalement à évaluer les capacités opérationnelles des unités, renforcer leur efficacité sur le terrain et leur apporter le soutien logistique nécessaire, tout en réaffirmant les principes fondamentaux de la doctrine militaire nationale. Le CEMGA a également fourni un soutien moral et médical aux habitants des villages frontaliers, consolidant ainsi la confiance des Mauritaniens envers leur armée.

La visite s'inscrit dans le cadre de la démarche du CEMGA, visant à s'assurer de la préparation morale et matérielle de l'Armée Nationale, pour défendre l'intégrité territoriale du pays, incarnant ainsi la doctrine militaire nationale. Une doctrine basée sur les principes de protection de la souveraineté du pays, de bon voisinage, de non-agression et de coopération dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme et le crime organisé.

“ Cette visite s'inscrit dans le cadre de la démarche du CEMGA, visant à s'assurer de la préparation morale et matérielle de l'Armée Nationale, pour défendre l'intégrité territoriale du pays, incarnant ainsi la doctrine militaire nationale. Une doctrine basée sur les principes de protection de la souveraineté du pays, de bon voisinage, de non-agression et de coopération dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme et le crime organisé. ”





Une capacité opérationnelle sans faille

L'objectif primordial de cette visite était de s'assurer de la préparation au combat des différentes unités, en testant les armes d'infanterie et d'artillerie, les systèmes de défense aérienne et de missiles, les avions de combats, etc. À cette fin, le CEMGA a supervisé un exercice tactique complexe, impliquant la coordination des forces aériennes,

d'infanterie et d'artillerie, dans le but de neutraliser un ennemi supposé dans la tentation de s'infiltrer sur le territoire national. Cet exercice a démontré l'efficacité de la coopération interarmes et la capacité de l'Armée nationale à répondre rapidement à toute menace potentielle.

L'exercice militaire a été suivi par des tirs d'essai visant à évaluer l'efficacité des lance-roquettes multiples de type

107 de l'artillerie. Ce type de roquettes se distingue par sa forte mobilité et sa puissance de feu élevée, ainsi que sa cadence de tir rapide. Ce qui lui permet de neutraliser les positions ennemies, même dans les conditions de terrain les plus difficiles.

Le CEMGA a supervisé aussi une session de tirs réalisée par une composante de l'artillerie de la 7ème Région militaire. Cette session a été marquée par des



L'objectif de l'exercice militaire auquel ont participé l'infanterie, l'artillerie et l'aviation était de détruire un ennemi supposé tentant de s'infiltrer sur le territoire national dans le but d'y mener une action hostile.





tirs réussis de batteries d'artillerie lourde de type obusier de 122mm. Dans les combats, ce type d'armement est essentiel pour détruire les positions ennemies, aussi bien leurs lignes avant, que leurs positions arrière, ainsi que leurs fortifications et points de communication.

Dans le cadre de cet exercice, des tirs d'évaluation des systèmes d'armement individuels et collectifs ont été réalisés par des unités spéciales de la 4ème région militaire, sous la supervision du Chef d'État-Major. Ces manœuvres ont permis de vérifier la précision et l'efficacité des équipements en conditions réelles, assurant ainsi une préparation optimale face aux menaces potentielles.

La visite a été l'occasion pour le CEMGA d'exhorter les commandants d'unités et

les hommes de troupe à faire preuve, en permanence, de plus de vigilance et de préparation face aux menaces qui pourrait résulter de l'instabilité dans la sous-région.

Une synergie remarquable avec les populations

La visite a également été l'occasion pour le CEMGA de rencontrer les populations vivant dans les zones frontalières et d'évaluer leurs conditions de vie. Le CEMGA a rassuré ces communautés sur les capacités de l'armée à assurer leur sécurité et à défendre l'intégrité territoriale du pays. Cette rencontre a renforcé la confiance des habitants dans les forces armées nationales, consolidant ainsi le lien essentiel entre l'Armée et la population civile.

La visite a également inclus une dimension humanitaire, avec la distribution gratuite de médicaments et la réalisation de consultations médicales gratuites pour un nombre important de citoyens résidents dans les villages frontaliers. Cette action, menée par une équipe médicale militaire accompagnant le CEMGA, s'inscrit dans le cadre des missions civilo-militaires de l'Armée, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations locales, tout en assurant une présence sécurisante.

Cette visite du CEMGA et son aspect civilo-militaire marquent une avancée significative dans la cohésion du front intérieur et dans le renforcement de la synergie entre l'Armée et les citoyens, consolidant ainsi les fondations d'une sécurité durable pour le pays.



Mohamed Ould Mhaimed, Maire Adjoint de Bghaidide

«Nous sommes honorés par la visite du Chef d'État-Major Général des Armées. Cette visite nous a permis de nous sentir plus en sécurité, malgré notre proximité de 2km avec la frontière malienne. Les populations de cette zone étaient, en permanence, inquiètes en raison de l'instabilité et de l'insécurité qui règnent dans ce pays voisin. Nous saluons cette visite effectuée dans les localités situées sur la frontière, pour s'enquérir de la réalité de ce qui se passe. La présence continue de l'Armée dans cette région renforce la stabilité et rassure les habitants».



Mody Traoré, habitant de Medbougou

«Je tiens à souhaiter la bienvenue à la délégation de l'Armée Nationale qui rend visite aujourd'hui à Medbougou. J'en profite pour la remercier pour les services médicaux qu'elle nous a fournis, notamment les consultations et les analyses. La présence de l'Armée Nationale dans notre région nous permet de nous sentir en sécurité. Nous sommes fiers de notre Armée et nous la soutenons pleinement».



« Dans ses zones de déploiement, l'Armée Nationale mène des actions civilo-militaires, comprenant des opérations de consultations médicales gratuites et de distribution de médicaments aux populations des localités »

« Cette visite et son aspect civilo-militaire marquent une avancée significative dans la cohésion du front intérieur, le renforcement de la synergie entre l'Armée et les citoyens et l'instauration de la confiance des citoyens mauritaniens dans les capacités de leur Armée »



Nos Martyrs.. Nos glorieux

Dans l'arène de la martyre, il n'y a pas de place pour les demi-mesures. Le prix doit être payé intégralement. Le soldat sacrifie sa propre vie sur l'autel de la liberté, de la fierté et de la dignité. C'est la personification même de la générosité.

Le martyr s'en va dans l'abnégation. Il confie aux générations le devoir de reconnaître et de considérer son sacrifice. Il constitue un modèle. Il donne une leçon inoubliable de patriotisme et de rédemption... Telle est la philosophie et l'essence du métier de soldat...

Crash d'un avion militaire à Atar:

Un Capitaine pilote et un élève officier pilote tombent en martyrs



Le mercredi 15 mai 2024, un avion militaire d'entraînement appartenant à l'École militaire d'aviation s'est écrasé à Atar, lors d'une mission d'instruction régulière. Ce tragique accident a entraîné la disparition de deux membres d'équipage: le capitaine pilote Sid'Ahmed Ould Mohameden Ould Ahmeddou Baba et l'élève officier pilote Sid'Emine Ould Mohamed El-Abd. Une délégation de haut niveau de l'Institution militaire, conduite par M. Hanenne Ould Sidi, Ministre de la Défense Nationale, accompagnée du Général de Division Moctar Bolle Châabane, Chef d'État-major Général des Armées, a présidé la cérémonie des funérailles nationales en hommage aux deux martyrs. La prière mortuaire s'est déroulée dans l'enceinte de la mosquée Ibn Abbass, en présence d'une gigantesque foule de citoyens et de plusieurs hauts responsables officiels, dont le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement territorial, le Chef d'État-Major Général Adjoint des Armées, les chefs d'États-Majors de l'Air, de la Garde Nationale, ainsi que d'autres officiers supérieurs et sous-officiers.

Par la suite, une délégation de l'État-Major Général des Armées (EMGA), conduite par le Général de Brigade Mohamed Cheikh Jiddou, Chef d'État-Major de l'Air, s'est rendue auprès des familles des deux martyrs. Cette visite, empreinte de compassion et de respect, visait à présenter les condoléances au nom du Chef d'État-Major Général des Armées (CEMGA) dans un climat de solidarité et de profonde tristesse.

Au terme de cette visite, le général de brigade Mohamed Cheikh Jiddou, au nom du CEMGA, a remis aux familles des défunts une aide financière en signe de soutien. Ce geste témoigne de la solidarité de l'armée envers ses membres et leurs familles en des moments difficiles.

Le Chef d'État-Major de l'Air était accompagné par le colonel Mohamed Abdellahi Mohamed Mouloud, Directeur des Affaires Sociales, et par le colonel Ely Mohamed, Conseiller du CEMGA, ainsi que par d'autres officiers de l'Armée de l'Air, renforçant ainsi l'engagement de l'institution militaire à apporter un soutien moral et matériel aux familles touchées par cette tragédie.

Après que l'âme apaisée ait accepté la volonté de Dieu, et avant que la douleur de la perte ne s'efface, Nejah Mint Mohamedhen, la mère et l'éducatrice courageuse, a su, grâce à sa foi inébranlable, exprimer des mots empreints de patriotisme. Ces mots ne peuvent être pleinement compris que par ceux qui ont vécu l'amertume des adieux. Nejah restera pour toujours une lumière éclatante qui guide notre chemin en tant que soldats et nous insuffle la force de continuer sur la voie du sacrifice et du dévouement.

Nejah Mint Mohamedhen, mère du martyr capitaine pilote Sid'Ahmed Ould Mohameden Ould Ahmedou Baba, a écrit au sujet du sens profond de la martyrisation:

Nous sommes la Nation des Sacrifices et du Martyr

De son vivant, la mort du Prophète Mohammed, Paix et Salut sur Lui, a été annoncée par le Saint Coran: «En vérité tu mourras et ils mourront eux aussi». C'est un destin inévitable.

Certes, la mort est un malheur, comme le précise le Coran: «... et que le malheur de la mort vous frappe...». Mais, ceux qui font preuve de patience devant la mort de leurs êtres chers recevront une immense récompense dans l'au-delà: «... Et fais de la bonne annonce aux endurants; ceux qui disent quand un malheur les atteint: certes, nous appartenons à Allah et c'est à Lui que nous retournerons». Malgré cette récompense, le malheur de la mort est différent de la martyrisation.

En effet, le statut de martyr est d'une grandeur exceptionnelle, méritant d'être profondément médité, surtout pour ceux tombés sur le champ d'honneur. Le martyr ne subit pas l'interrogatoire des deux anges dans sa tombe. Il ne passe pas par la barrière de l'isthme (Barzakh). Il est porté par des oiseaux du Paradis jusqu'au lotus de la Limite (Sidret Al-Mountaha) où il trouve refuge dans le Jardin éternel.

Selon le tafsir de Tabari, c'est au côté droit du Trône divin que se trouve la demeure des martyrs au Paradis. Et quel honneur pour mon fils, le capitaine pilote et combattant Sid'Ahmed Ould Mohameden Ould Ahmedou Baba Ghoulam Lessyad, qui est tombé en martyr le 15 mai 2024 lors d'une mission de combat. Une mission qu'il a menée avec une habileté et un courage extraordinaires, comme en témoignent les vidéos, révélant ainsi sa noblesse d'âme et son dévouement à protéger ceux qu'il avait juré de défendre.

Lorsque l'avion a pris feu, il aurait pu s'éjecter et sauver sa vie, mais, il a préféré se sacrifier pour éviter une catastrophe qui aurait causé de nombreuses victimes civiles, parmi les habitants de la ville d'Atar. Alors que les flammes envahissaient l'avion, il a choisi de maintenir le contrôle de l'appareil pour éviter les zones habitées, démontrant ainsi un héroïsme exceptionnel.

Un acte héroïque légendaire, enregistrée par mon courageux fils héros Sid'Ahmed Mohamedan Ahmed Baba Ghoulam, qui a choisi le martyre plutôt que sa propre survie, laissant la population face à un désastre.

L'esprit de sacrifice est une valeur suprême et une leçon de vie que nous devons inculquer à nos enfants, conformément au précepte coranique: «Quiconque fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes».

Cette tragédie héroïque a une deuxième phase, où mon fils, le capitaine martyr, a tenté de sauver l'élève-officier pilote Sidamine qu'il entraînait. Malgré tous les efforts de mon fils, Sidamine est finalement tombé en martyr.

Mon fils a été vu en train de pousser Sidamine à sauter en parachute pour lui sauver la vie. Mais, après avoir quitté l'avion,



Sidamine est tombé en martyr.

La martyrisation n'est pas une mort. Allah a même nié la mort des martyrs: «Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus; joyeux de la faveur qu'Allah leur a accordée et ravis que ceux qui sont restés derrière eux et ne les ont pas encore rejoints, ne connaîtront aucune crainte et ne seront point affligés. Ils sont ravis d'un bienfait d'Allah et d'une faveur, et du fait qu'Allah ne laisse pas perdre la récompense des croyants».

Le statut de martyr doit demeurer élevé dans nos esprits, et le sacrifice pour la Nation et les citoyens doit rester notre objectif noble.

Les concepts de martyrisation et de sacrifice appartiennent à une école de valeurs que seuls ceux qui appartiennent à l'Armée nationale mauritanienne, la fabrique des hommes, peuvent comprendre et respecter. La véritable martyrisation pour la cause de Dieu ne peut être atteinte que par les missions de combat des forces nationales. Quant à ceux qui prennent la vie d'innocents et attaquent les armées de leur pays, ils n'ont aucune part à la martyrisation.

Qu'Allah agrée mon fils et tous les martyrs de l'Armée Nationale dans les plus hauts degrés du Paradis et les couvre de Sa vaste miséricorde.

Vive l'Armée Nationale, bouclier et protecteur de notre pays !
Vive la Mauritanie forte par les sacrifices de ses fils fidèles !

LA RESISTANCE

L'HISTOIRE DE LA NATIVITE DU PATRIOTISME

La résistance est un acte de libération et une tendance vers l'émancipation et l'égal-à-égal. C'est une étape pleine de signes de sacrifice, de bravoure et de courage... Une détermination qui défie toute soumission ou apprivoisement. C'est l'incarnation de l'attachement de notre peuple à sa terre et à ses racines. Un attachement qui lui apporte jadis des éléments de force et de fermeté.

Dans cette rubrique, nous racontons des histoires de héros, dont l'impact national reste indélébile. Des héros qui ont contribué grandement à la gloire de notre Nation... Des héros qui ont semé, avec leurs mains fortes, la première graine du patriotisme dans cet espace. Une graine qu'ils ont arrosée avec leur sang pur.

Nous vous parlerons de leurs méthodes de combat. Des méthodes innovantes conçues par le génie de vaillants combattants. Des vaillants qui, à des poitrines désarmées, ont pu battre la machine d'oppression coloniale, après 3 décennies de guerre non équilibrée. Résultat: un nouveau chapitre est écrit dans le récit national de l'art de la guerre et de l'Histoire militaire.

Chrîv Hmah'Alla:

Un Résistant de la Foi, face au colonialisme

Abdallahi FALL

professeur chercheur

Après Cheikh Sidiya Baba, dont la position par rapport au colonisateur est bien connue, un leader religieux s'est dressé contre les manœuvres coloniales en Mauritanie: Cheikh Chrîv Hmah'Alla. Cette fois-ci, le colonialisme avait bien entamé sa pénétration directe, obligeant, chacun à choisir: collaborer avec l'envahisseur ou adopter une attitude de refus. Figure éminente de la confrérie Tijania en Afrique de l'Ouest, Chrîv Hmah'Alla a choisi de refuser toute collaboration avec l'envahisseur colonial, marquant ainsi un épisode crucial de la résistance nationale.



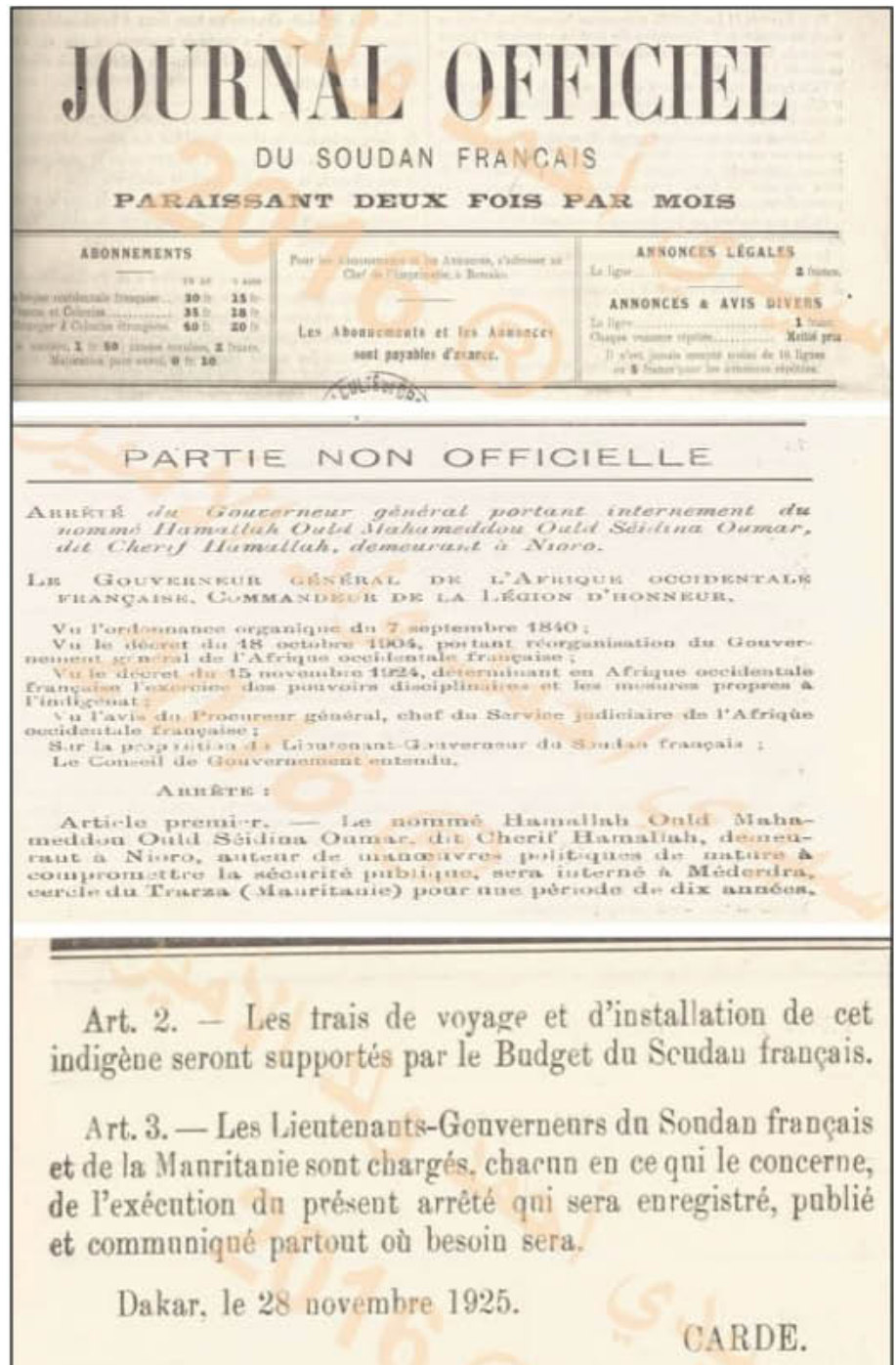


Les voies du Soufisme

Pour comprendre le refus de Cheikh Hmah'Alla de coopérer avec les colonisateurs, il est essentiel d'examiner brièvement la confrérie Tidjane qu'il avait adoptée. Fondée en 1781- 82, sous forme de règles liturgiques, par Abu-al-Abass Ahmed Ibn Mohamed Ibn al-Moktar Ibn Salim At-Tijani, né en 1738 à Aïn Madi, en Algérie, la Tijania est une voie soufie qui s'est propagée à travers l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Cheikh Tijani a initié de nombreux disciples, dont les principaux cheikhs Sidi Ali H'razem, Mohamed Ibn Mechri et Cheikh Sidi Taher, ont renforcé l'influence de la confrérie au Maghreb. En Afrique de l'Ouest, la Tijania a été introduite par Cheikh Mohamed El Hafez Ech-chinguitty, né au milieu du XVIIIe siècle, dans le Trarza, en Mauritanie (avant le nom). Après un pèlerinage à La Mecque et une initiation auprès de Cheikh Ahmed Tijani à Fès, Cheikh Mohamed El Hafez a été intronisé muqaddem chargé de répandre la confrérie Tijania au sud du Sahara.

En quête du détenteur du «Mot Secret»

Après la disparition d'El Hadj Oumar Tall et de Cheikh Mohamed el Hafez, la Tijania a connu des difficultés au bilad es-sudan. Ce recul inquiète sérieusement les héritiers de l'ordre au Maghreb. Pour y pallier, ils ont envoyé Sidi Mohamed Ibn Abdellahi dit Lakhdar en mission pour retrouver le détenteur du «mot secret» que seuls les purificateurs de la voie pouvaient détenir. Cheikh Sidi Taher, le maître de Lakhdar, lui aurait confié les indications ésotériques, qui lui permettraient d'identifier le nouveau khalife de la Tijania en Afrique occidentale. En 1900, à Nioro du Sahel, Cheikh Lakhdar, dès ses premiers jours, dispensa un enseignement de grande qualité qui lui attira tout de suite l'affiliation de nombreux marabouts. Ainsi, Cheikh Lakhdar rencontre un jeune homme de 19 ans, du nom Chriv Hmah'Alla. Il fut aussitôt impressionné par l'assurance que dégage la personnalité du jeune homme, et par la profondeur de sa culture. Pendant plusieurs semaines, il étudia au cours de fréquentes rencontres Chriv Hmah'Alla, et eut avec lui une discussion secrète qui finit par le convaincre qu'il était là en présence de l'homme qu'il cherchait.



Cheikh Lakhdar réunit alors les musulmans de Nioro pour les informer de la désignation de Hmah'Allah comme chef de la confrérie dans la sous-région.

Le mystique, l'ascète

Chriv Hmah'Alla, né en 1882 ou en 1886, appartient à la tribu Ehel Mohamed Sidi, le Chriv de Tichitt. Il a été éduqué dans une famille lettrée. Son père, Mohamedou, s'était installé à Kamba Sagho sur le Niger, au moment où la machine impérialiste avait entamé sa pénétration au Haut-Niger - Soudan (actuel Mali). Mohamedou était commerçant et maître du Coran et des préceptes de l'islam. Il a épousé une femme d'origine peule,

Assa Diallo, qui devint ainsi la mère d'Ahmedou Hmah'Alla (le futur Cheikh ou Chriv Hmah'Alla).

Au crépuscule de sa vie, Mohamedou s'installa à Nioro, le centre le plus proche de son pays natal. Vers 1893 il confia ses deux enfants (c'était la coutume) Ahmedou Hmah'Alla et Seydna Oumar, à son cousin Mohamedou Ould Chrif, éminent professeur de Tichitt, pour parfaire leur éducation.

Chriv Hmh'Alla ne consacra aux études religieuses dans les mahadras qu'une période limitée de sa jeunesse, au moment où la plupart des cheikhs du pays et même les étudiants moyens, y passent de nombreuses années à



approfondir leurs connaissances. A 12 ans, il est de retour de son séjour tichitien. Il se met à fréquenter très tôt les cercles des tidjanes. C'est d'ailleurs son père, toujours soucieux de lui donner la formation intellectuelle la plus complète, qui demanda à son cousin Mohamedou Ould Mohamed Chrif de Nioro de l'initier à la Tidjaniya.

La bibliothèque de Cheikh Hmah'Alla, contenant plus de 2,5 tonnes de manuscrits, lors de son arrestation, témoigne de son immense savoir. Cependant, c'est son mysticisme et son ascétisme qui ont véritablement capté l'attention de ses contemporains, faisant de lui une figure de proue de la résistance spirituelle. D'un mysticisme et d'un ascétisme rares, il a symbolisé les aspirations religieuses d'une partie de ses coreligionnaires.

L'Islam sous haute surveillance du colonisateur

La politique coloniale française en Afrique de l'Ouest, bien que parfois favorable à certains chefs religieux, est restée globalement méfiante vis-à-vis de l'Islam. Considérée comme un obstacle à la domination coloniale, la religion musulmane était surveillée de près.

En Mauritanie, la plupart des marabouts sont restés en dehors du système colonial. Certains, comme Ehel Cheikh Melainine, optaient pour la résistance armée, religieuse ou culturelle. Chrif Hmah'Alla, par son refus de collaborer avec les colonisateurs, est devenu une cible privilégiée de la répression coloniale.

Les administrateurs coloniaux, incapables de domestiquer l'influence grandissante de Hmah'Alla, l'ont soumis à une surveillance intense. Faute de preuves tangibles de sa culpabilité, ils ont tenté de le discréditer en fabriquant des accusations. Malgré cela, les témoignages coloniaux restaient contradictoires et infondés.

Deux éléments principaux sont à prendre en considération quant à la mise à l'index de Hmah'Alla par certains administrateurs coloniaux. Le premier élément est la notoriété publique grandissante dont jouissait le jeune Cheikh (il avait environ 37 ans en 1920). Si le colonisateur était inquiet de cette influence, c'est parce qu'il n'était pas arrivé à la domestiquer au service de sa domination.

Le deuxième élément est la réserve de Chrif Hmah'Alla vis-à-vis des

représentants des envahisseurs. Pour ces derniers, il était inconcevable, voire dangereux qu'un chef religieux, disposant d'un si grand prestige, reste en dehors de leur contrôle. L'influence de Hmah'Alla avait commencé à se déployer dès la désignation de ce dernier par Cheikh Lakhdar en 1909 comme dépositaire de la Tariqa Tijania au bilad-soudan. Sa foi inébranlable, son détachement vis-à-vis des biens terrestres et ses qualités morales supérieures lui valurent dès le début de sa chefferie spirituelle une grande affluence d'adeptes.

«Qu'à cela ne tienne», ont pensé les administrateurs coloniaux, «si Hmah'Alla ne veut pas de nous, nous lui ferons payer cher cette indifférence».

Intolérant et agressif ?

Ainsi le ton et l'imagination des rapports coloniaux à propos de l'influence religieuse de Hmah'Alla vont se déployer pour le diaboliser, le discréditer aux yeux du public. «C'est Hamahoullah en effet, disait Borricand, qui a transformé cette nouvelle confrérie en mouvement politico-religieux. C'est lui qui lui a donné son essor foudroyant, par son attitude à notre égard, son esprit xénophobe et par son comportement avec les musulmans n'appartenant pas à sa voie, son intolérance et son agressivité. En un mot, il a su former une sorte de parti extrémiste, pratiquant un Islam de combat et regroupant non seulement les mystiques exaltés, mais encore les aigris et les mécontents».

En 1920, Paul Marty disait de Hmah'Alla: «Vis-à-vis de nous, son attitude est correcte mais réservée. Il ne vient au bureau du cercle que sur un appel formel» (cité par A Traoré, p.116)

Le capitaine André cite, dans un rapport en 1923: «Chérif Hamallah est en relation avec Sokoto et Hodeija, lesquels sont en relations suivies avec les Mahdistes et les jeunes égyptiens, lesquels à leur tour reçoivent de plus loin encore une aide manifeste» (Traoré, p.116).

De son côté, R. Lafeuille rapporte: «Sans la personnalité de Cheikh Hamallah qui, par son mysticisme et son intransigeance, devient aux yeux de ses fidèles, un saint, puis un prophète, et enfin est identifié avec Dieu lui-même, la doctrine hamalliste n'aurait point connu un développement aussi rapide (...), elle ne fait appel ni à la raison ni à l'intelligence» (Hamès, op.cit. p.68).

Peut-on, à la lumière des témoignages et des documents existants sur la vie du Chérif, tenter de rétablir la vérité sur le personnage ? Les rapports coloniaux

créent le terme «hamallisme» pour désigner la «Tariqa» prônée par le Cheikh.

Le complot

Le mysticisme et l'ascétisme de Hmah'Alla ne pouvaient que se refléter dans sa position vis-à-vis de l'envahisseur. Ce marabout consacrait son temps à la prière et au recueillement, retiré dans sa zawiya, et ne sortait que très peu. Tel était son train de vie avant que le colonisateur ne s'intéresse de près à son influence.

Tel sera encore son comportement quand ce même colonisateur se rendit compte du prestige social et religieux dont il jouissait et qu'il tint à récupérer pour son propre compte.

Un autre fait est aussi à considérer: le prestige et le charisme du marabout auprès des foules, lui valurent bien des jalousies parmi les marabouts du Mali et de la Mauritanie, inquiets pour leurs propres intérêts. Dès lors, le meilleur moyen de lui porter préjudice, c'est de le mettre à mal avec l'autorité d'occupation.

«En vérité», disait A. Traoré à ce propos, «les marabouts proches de l'administration coloniale avaient estimé, face au charisme grandissant du chérif, que la seule solution pour maintenir leur autorité sur leurs fidèles et préserver leurs intérêts matériels consistait à détruire le mouvement hamalliste.» (Op. Cit. p.119).

Il ajoute: «il y eut donc un véritable complot contre Cheikh Hamallah. On le présenta d'abord comme un anti-français, avant d'inciter l'administration à le surveiller et à le persécuter» (p.120).

Loyalisme: néant

Hmah'Alla observait une attitude de réserve non seulement vis-à-vis des autorités coloniales mais aussi, et bien avant celles-ci, vis-à-vis de toutes les chefferies tribales et tous ceux qui détenaient un pouvoir temporel quelconque. Il a toujours veillé à réduire au maximum les contacts avec ces derniers et n'acceptait généralement de les recevoir qu'en tant que disciples. Cette attitude peut contribuer à expliquer celle qu'il devait avoir à l'égard des colonisateurs, de surcroît considérés par la conscience collective et lui-même comme des «infidèles», largement décriés par le Coran, qui interdit à tout musulman de se soumettre volontairement à un pouvoir «infidèle».

C'est là et pas ailleurs qu'il faudrait chercher les motivations profondes



de Chrîv Hmah'Alla. Fidèle à ses convictions religieuses, le Cheikh ne souhaitait pas avoir de relations avec les envahisseurs. Pour éviter justement à avoir à leur rendre des comptes, il a choisi de payer régulièrement les impôts. L'administrateur Brévié disait de lui en 1917: «J'ai vu chérif Hamallah, il m'a paru très concentré, peu désireux d'être connu de nous... A l'inverse de ces collègues, il n'est pas prodigue de déclarations de loyalisme. Je lui ai parlé de la France, puissance musulmane protectrice de l'Islam, sans réussir à le faire sortir de son mutisme...» (A.T. citant Brévié, p.115).

Échec complet

Chrîv Hmah'Alla voulait vivre en paix et se consacrer entièrement à son Dieu. Mais, à cause de certains administrateurs coloniaux et leurs inconditionnels zélés, il ne pouvait plus en jouir à partir de 1924. Cependant, des administrateurs ne sont pas tombés dans le piège des adversaires du Cheikh, comme Gaden, gouverneur de la Mauritanie, qui émettait en 1926, l'avis suivant: «Cheikh Hamallah a, auprès de ceux qui ne suivent pas sa voie, la réputation d'un saint, d'un mystique qui vit dans la prière et qui distribue largement les dons qui lui sont apportés. Il ne s'occupe pas de politique et ne donne à ceux qui l'approchent que des conseils de paix et de tranquillité».

Mais, le complot contre le Cheikh ne désarme pas. Il ne pouvait y avoir que deux attitudes possibles: la collaboration franche ou la rébellion ouverte. Chrîv Hmah'Alla fera échec à toutes les tentatives d'apprivoisement de même qu'il saura éviter les nombreux écueils de la provocation.

Après leur échec complet d'entamer sa résistance morale, spirituelle et culturelle, et suite aux délations de marabouts hostiles, les Français prirent le parti de sévir contre Chrîv Hmah'Alla. Le gouverneur général de l'AOF, monté par certains milieux, fera fi de l'avis du premier responsable de la colonie de la Mauritanie, et confirmera l'exil sans retour de Chrîv Hmah'Alla

Le Cheikh persécuté

Il serait fastidieux de donner par le menu l'ensemble des vexations et souffrances que le régime colonial a fait subir au cheikh. Nous nous contenterons d'en citer les principales:

Le 25 décembre 1925, Chrîv Hmah'Alla

est arrêté à Bamako sur ordre du gouverneur Terrasson de Fougères. Il est interné à Médértra.

En décembre 1929, des heurts opposent, à Kaédi, des Tijdanes «douze grains» à des hamallistes. Ces derniers sont durement réprimés en février 1930 (32 morts et cinquante blessés). Accusé d'être derrière ces événements, Chrîv Hmah'Alla est transféré à Adzopé en Côte d'Ivoire. Libéré en 1936, il revient à Niore. Son adoption de la prière abrégée («prière de l'insécurité» - Salat-al-Khawv), et qui consiste à ne faire que deux prosternations - raq'aa suscite des controverses et la désapprobation des colons qui y voient une incitation à la guerre sainte contre eux. Interrogé sur ses motivations, le cheikh répond qu'il sent des menaces peser sur lui et conformément au verset 102 de la sourate IV du Coran, il estime être en droit d'adopter la «prière de l'insécurité». Convoqué par le commandant de cercle de Niore, qui l'interpelle ainsi: «Pourquoi abrèges-tu tes prières? Pourquoi tiens-tu à te singulariser en faisant deux raq'a? Te prends-tu maintenant pour un prophète?» (A.Traoré, p.155).

Hmah'Allah, avec sons sens inné de la répartie, répond calmement: «Monsieur le représentant de la France, dites-moi, s'il vous plaît, combien de raq'a sont prescrites par la France?» (A.Traoré, p.155).

Des querelles tribales (bataille de Mouchgag-Août 1940) servirent de prétexte pour l'arrêter de nouveau le 19 juin 1941 et le déporter à Cassaigne en Algérie. En avril 1942, il est transféré en France, au camp de concentration de Vals-les-Bains.

A Vals-les-Bains, son état de santé et son état physique commencèrent à se dégrader à cause du climat et d'un régime alimentaire inadapté à sa culture islamique. Le cheikh ayant compris que ses geôliers voulaient en finir avec lui en le transférant ici avait décidé de confier son sort à Allah et de mener un combat moral victorieux jusqu'à la fin. Ainsi, Chrîv' Hmahalla va désormais refuser toute nourriture dont il ne connaissait pas l'origine et la composition. Un musulman et de surcroit un guide religieux n'a-t-il pas le droit et le devoir de se préoccuper de questions qui concernent des interdictions religieuses pour l'Islam (en matière d'aliments) alors qu'elles ne le sont pas pour les chrétiens et les laïcs?

Selon les autorités Françaises de l'époque, il serait tombé gravement malade et serait mort en janvier 1943 à l'hôpital de Montluçon.

Epilogue

Chrîv Hmah'Alla est une figure marquante de la résistance spirituelle et morale à la colonisation. Celle-ci ne put jamais retenir contre lui le moindre fait concret pouvant justifier les mesures répressives dont il fut l'objet. Est-ce à dire qu'il fut considéré comme résistant?

La réponse est non. Bien que son opposition fût passive, son rejet de la domination française était considéré par les administrateurs coloniaux comme un exemple éminemment dangereux pour le maintien du système.

Chrîv Hmah'Alla est resté fidèle à ses convictions religieuses. Il aura prouvé que l'amour d'Allah est l'arme suprême que rien ne peut faire plier. Il aura prouvé aussi que la conscience est le refuge inexpugnable de la volonté d'un homme libre. Nul doute que l'exemple de cet homme hors du commun, assoiffé d'absolu, donc d'Allah, vivra éternellement dans la mémoire des générations futures.

Conclusion

Chrîv Hmah'Alla incarne la résistance spirituelle contre le colonialisme en Mauritanie. Son refus de se soumettre à l'autorité coloniale, son immense savoir, et son ascétisme en ont fait une figure respectée et redoutée. Sa lutte symbolise la résistance de l'Islam et des traditions locales face à l'envahisseur colonial, rappelant l'importance de la foi et de la culture dans les mouvements de libération nationale.

A ce titre, il est regrettable que les programmes d'Histoire de nos écoles n'accordent pas à ce héros national toute la place qui lui revient. La Mauritanie ne doit-elle pas réclamer à la France le transfert à Niore des restes de Chrîv Hmah'Alla, la restitution de ses objets personnels et de sa bibliothèque?

Références:

- Traoré, A. (2024). La Tijania en Afrique de l'Ouest. Editions Universitaires.
- Marty, P. (1920). Les Confréries Musulmanes en Afrique Noire. Editions Larose.
- Borricand, A. (1923). Rapports Coloniales. Archives Nationales.
- Hamès, P. (2024). Chrîv Hmah'Alla et la Résistance Mauritanienne. Presses de l'Ifan.

Au début du 3^{ème} millénaire, les caractéristiques d'une crise multidimensionnelle ont commencé à planer sur la région sahélo-saharienne. Une crise que les décideurs, chercheurs et parties prenantes qualifient de «dilemme du Sahel».

Cette rubrique vous présente le questionnement des mesures visant à contenir la menace de l'extrémisme et du crime organisé résultant de ce dilemme. Elle interrogera la réalité et les contextes sociaux, culturels, politiques et sécuritaires. Dans cette rubrique, nous veillerons à ce que l'élite militaire et civile trouve des articles, des études et des analyses, sérieux, apportant des réponses à un certain nombre de questions et de questionnements sur le Sahel, depuis plus de 2 décennies.

Espace sahélo-saharien: Crise des institutions

→ **Dr. Sid'Amar Ould CHEIKHNA**

Directeur du Centre Régional de Recherches et de Conseils

Les observateurs s'accordent sur l'existence d'une crise profonde, non seulement dans les pays sahélo-sahariens, mais, dans toute la ceinture s'étendant de la mer Rouge à l'océan Atlantique. L'état actuel de conflits et d'instabilité dans cet espace trouve ses racines dans la structure même de l'État et la légitimité de ses institutions. Les défis tels que le terrorisme, les divisions ethniques, les conflits et les ambitions politiques ne sont que des symptômes de cette pathologie, bien plus complexe.



Un processus de démocratisation boiteux

Avec plus de six décennies d'indépendance, les États nationaux de l'espace sahélien ont eu le temps suffisant pour atteindre leur maturité et renforcer leurs institutions. Aussi, les années 90 ont marqué le début d'un processus de démocratisation, caractérisé par l'adoption de nouvelles constitutions, l'émergence du pluralisme politique et médiatique, l'organisation d'élections démocratiques et la mise en place d'institutions politiques issues de la volonté des populations. Ces évolutions ont suscité l'espoir de consolider l'État de droit et de bâtir des institutions capables d'affronter les défis, d'une manière efficace et dans un climat d'inclusion et de co-construction. Hélas, cet espoir s'est progressivement

évanoué. La plupart des processus démocratiques initiés se sont trouvés dans une zone grise, entraînant la stagnation de la démocratie et l'établissement de régimes hybrides: ces systèmes politiques ne sont plus purement autoritaires, comme c'était le cas auparavant, mais, ils n'évoluent pas, non plus, vers une consolidation démocratique claire. Finalement, la situation a glissé vers une nouvelle issue, loin des principes démocratiques et des règles institutionnelles. Pire encore, la souveraineté et la stabilité de ces Pays sont, d'une manière inédite, mises à l'épreuve.

Comment comprendre les causes profondes des crises sahélo-sahariennes? Pourquoi la démocratie s'est-elle dégradée dans ces pays, atteignant son niveau le plus bas? Dans leur étude de recherche sur les «Problèmes de transition et de

consolidation démocratiques», Juan J. Linz et Alfred Stepan fournissent une observation clé: «La démocratie est un système de gestion de l'État, et pour que ce système prouve son efficacité, il faut que l'État existe d'abord».

Des études récentes ont analysé les raisons de l'échec de la consolidation démocratique dans certains pays du tiers monde; classant ces derniers dans la catégorie des systèmes hybrides (gris). Ces études ont confirmé une conclusion, selon laquelle la «faiblesse de l'étatisation» joue un rôle crucial dans l'entrave de la transformation démocratique. Les défis liés à la démocratisation des États fragiles ont conduit à une recommandation de type différent: «l'étatisation d'abord». En d'autres termes, «avant de pouvoir réaliser la démocratie ou le développement économique, il faut d'abord disposer d'un État».



La transformation démocratique dans les pays sahélo-sahariens est entravée par de nombreux obstacles liés aux structures sociétales, dont le plus notable est la «faiblesse de l'étatisation» et ses manifestations sociétales et institutionnelles, dont les racines se trouvent dans des causes profondes et imbriquées. Aujourd'hui, soumettre ce défaut chronique à l'anatomie historique, politique et sociologique constitue une priorité stratégique et civilisationnelle. Ce processus de recherche doit d'abord s'appuyer sur l'observation de J. Blandier de 1959, qui souligne que l'analyse de la situation actuelle des sociétés africaines résulte de l'analyse de trois périodes de leurs histoires: période précoloniale, période coloniale et période postcoloniale.

État-nation faible, la racine du mal

Les causes immédiates de la faiblesse de l'État résident dans la manière dont l'administration coloniale a implanté l'État dans le sol local sahélien. Cet État, perçue comme une plante étrangère héritée du colonisateur, n'était pas le fruit d'un développement historique naturel, ni d'une expression sociétale et civilisationnelle des sociétés locales. Résultat: un chemin dérivé vers «l'État-nation».

Des études récentes ont examiné les raisons de l'échec de la consolidation démocratique dans certains pays du tiers monde, qui se trouvent souvent dans la catégorie des régimes hybrides (gris). Les systèmes politiques de ces États ne sont plus des dictatures claires, et en même temps, ils ne s'orientent pas formellement vers la démocratie: «Plusieurs États classés dans la zone grise sont dans la catégorie des États faibles. Ils peuvent gérer des processus politiques avec un degré acceptable de démocratie, mais, la faiblesse de l'État finit par les frapper, entravant tout progrès vers une consolidation démocratique. Or, tout processus réussi de démocratisation nécessite que ces pays développent une 'étatisation plus poussée', c'est-à-dire devenir des États plus puissants».

Dans ce climat détérioré et marqué par la faiblesse de l'État, il est évident, selon Dr. Burhan Ghalioun, que les raisons profondes de l'obstruction des transformations démocratiques «ne résident pas dans la résistance du public ou de la société civile, à l'idée de l'État moderne, l'État de la liberté, du droit et de la citoyenneté, mais, plutôt à l'échec de l'État... C'est le résultat inévitable de l'échec de l'État modernisateur, dans la réalisation de son projet, et la suite logique

de l'enterrement même de son projet, avant son accomplissement. Cet échec conduit toujours à la transformation de l'État vers un incubateur producteur d'une classe de personnes parasites déconnectées du peuple et hostiles à lui». Ainsi, ces États sont classés dans la catégorie «État faible» que J. Migdal qualifie de «hostile à sa propre société, à ses forces vives et à sa société civile». Et vu que «l'étatisation» est une condition préalable à tout processus réussi de démocratisation, les perspectives de la transition démocratique reculent considérablement, lorsque cette condition n'est pas remplie.

État importé = état rejeté

L'État sahélo-saharien est classé dans la catégorie appelée par le sociologue mauritanien Abdel-Wedoud Ould Cheikh «États importés»; c'est-à-dire ces États implantés en Afrique subsaharienne pendant la période coloniale. C'est un type d'États courant, dont des exemples similaires existent dans le Monde arabe où le processus de construction de l'État moderne, ou du moins sa volonté, était simultanée à la percée coloniale.

Cet «État importé», y compris son organisation juridique et politique, a été imposé de manière autoritaire. Il est souvent resté sans modifications significatives après l'indépendance. Ce qui a engendré une méfiance précoce de la société vis-à-vis de l'État, perçu comme une création atypique et étrangère. Des chercheurs attribuent cette méfiance au fait que «l'État dans ce cas typique ne reflète ni une spécificité culturelle, ni une évolution historique naturelle, non moins les caractéristiques de la société et/ou ses formations sociétales et civilisationnelles».

Il existe plusieurs définitions de l'État fort et de l'État faible, mettant en avant divers critères pour évaluer la force ou la faiblesse d'un État. J. Migdal, dans sa catégorisation des États sur la base de son rapport avec la société, considère que «l'État fort est celui qui réussit à convaincre son peuple; celui dont les valeurs politiques et économiques servent l'intérêt général; celui qui promeut la citoyenneté, la solidarité et la confiance entre les différentes composantes de sa société. Dans une société d'État fort, les liens horizontaux sont solides, basés sur des dénominateurs intellectuels et politiques communs et encadrés au sein de partis politiques, de syndicats et d'organisations de la société civile. Ces organisations sociétales sont intégrées dans l'État, pour atteindre les objectifs et les intérêts de la

société. Les conflits entre l'État et ces organisations ne reposent jamais sur des motifs personnels, religieux, tribaux ou ethniques, mais sur des différences 'normales' entre les visions et politiques». Migdal relie ces conditions aux sociétés ayant parcouru un chemin vers la démocratie.

En revanche, un État faible, selon J. Migdal, est celui qui se trouve incapable d'assurer le développement de sa société et de répondre à ses attentes. En conséquence, il adopte une position hostile envers sa propre société et envers la société civile et les partis politiques, engendrant un manque de confiance dans l'État. Dans ce cas, l'État établi avec le public, des liens basés sur des affiliations tribales, claniques, religieuses et ethniques, créant ainsi une société faible marquée par des échecs économiques, politiques, sociaux et culturels. La corruption et le népotisme y sont répandus, et ses citoyens agissent pour leurs intérêts personnels, se distribuant avantages et services en fonction de l'appartenance ethnique et de la proximité vis-à-vis de l'Autorité et de ceux qui la détiennent.

Ceci a conduit les États modernes en Afrique subsaharienne, six décennies après leur indépendance, à se positionner discrètement dans la catégorie des États faibles, dont «l'administration est inefficace et corrompue, et les dirigeants politiques œuvrent pour faire de l'appareil de l'État une source de revenus personnels». Le politologue américain, Francis Fukuyama, souligne que «la notion 'État fort' n'implique pas nécessairement une intervention étendue dans les affaires sociales et économiques et (que) la formule idéale pour la démocratie et le développement, repose sur un État qui assume efficacement un nombre limité de fonctions qu'il exécute avec un haut niveau d'autorité, de capacité et d'efficacité».

Vers un État ouvert et démocratique

L'inefficacité, voire l'incapacité à formuler, à mettre en œuvre et à superviser les politiques, caractérisent aujourd'hui les institutions étatiques dans l'espace sahélo-saharien. Ces institutions ont toujours souffert de paralysie, de rigidité et de rendements superficiels. Plus tard, elles ont atteint des niveaux catastrophiques de corruption, de népotisme et d'impuissance. Les nominations au sein de ces différentes institutions étatiques sont souvent basées sur des critères autres que la compétence et le mérite professionnel, rendant ces institutions

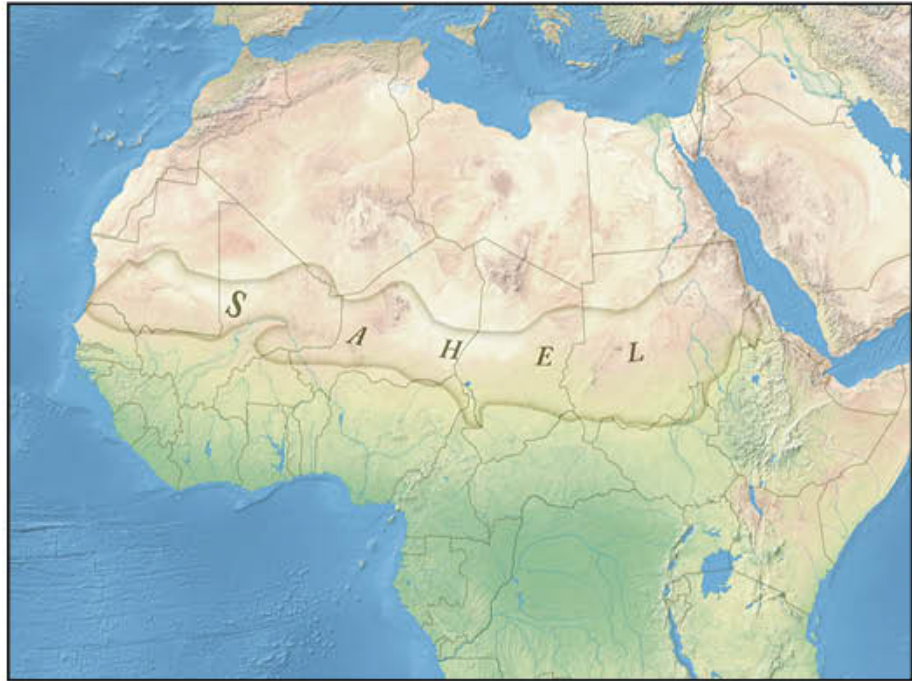
«lentes à réagir» et non gérées pour l'intérêt des principaux groupes de la société; d'où elles ne bénéficient pas de leur soutien.

La réalité difficile des institutions étatiques en Afrique témoigne l'ampleur des défis de «la faiblesse de l'étatisation», en tant qu'obstacle majeur à la transformation démocratique réussie. Le politologue américain Francis Fukuyama, dans son récent ouvrage, analyse les problèmes liés à la transformation démocratique dans les États faibles. Il formule une recommandation de type différent: l'étatisation d'abord. Fukuyama identifie quatre éléments clés pour la construction de l'État - qui signifie ici la création d'institutions efficaces et réactives-: i. Conception et administration de la réglementation; ii. Conception du système politique chargé des institutions étatiques robustes; iii. Base de la légitimité, c'est-à-dire la perception par la société de la légitimité des institutions étatiques; iv. Facteurs culturels et structurels influençant les normes et valeurs institutionnelles.

L'analyse de Fukuyama reconnaît que les facteurs socioculturels, et dans une certaine mesure, les éléments de légitimation, sont difficilement modifiables à court et à moyen termes. Également, ces facteurs n'évoluent pas facilement sous l'influence de forces extérieures, même avec l'aide internationale dans ce sens. Par conséquent, la faiblesse de l'État est susceptible de persister, compliquant les tentatives d'instaurer la démocratie et maintenant les pays dans la zone grise ou, pire, les poussant vers l'effondrement total.

La faiblesse de l'étatisation est le principal défi devant une véritable transformation démocratique. Souvent, elle réduit les structures démocratiques à de simples institutions de façade: Le triomphe de la démocratie et la marche vers la prospérité sont motivés par la volonté de mettre fin aux abus de pouvoir, de s'ouvrir aux partenaires politiques et à l'économie du marché et de soumettre les dirigeants aux institutions et aux lois non autocratiques. Pour passer d'un État autoritaire et fermé à un État ouvert et démocratique, il est nécessaire d'introduire de nombreuses innovations institutionnelles.

Premièrement: des relations horizontales de confiance et de coopération doivent être tissées, idéalement, au-delà des clivages ethniques et régionaux, pour défier les arrangements élitistes et les régimes autocratiques. Ceci nécessite la construction d'une société civile robuste et dynamique ancrée dans des organisations indépendantes, des



médias libres, des groupes de réflexion qualifiés et des médias au service des intérêts publics, qui sensibilisent les citoyens, brisent le clientélisme, examinent le comportement du gouvernement et poussent à des réformes de bonne gouvernance. Deuxièmement: des institutions de gouvernance efficaces doivent être mises en place pour restreindre les actions des dirigeants, en soumettant leurs décisions et transactions au contrôle rigoureux et en les tenant responsables devant la loi, devant la Constitution et devant le Peuple. Cela signifie la mise en place d'institutions à responsabilité verticale et horizontale, de sorte que la première institution à responsabilité verticale construite soit issue d'une véritable élection démocratique, dans un contexte où les citoyens peuvent évaluer les comportements des fonctionnaires et peuvent remplacer ceux qui sont incompétents, par ceux qui font preuve de compétence. Selon cette perspective, les représentants de l'État ne sont pas des dirigeants auxquels le peuple est soumis, mais des employés du peuple, tenus de répondre à ses besoins et exigences.

L'unité nationale d'abord

L'une des racines de la crise actuelle dans l'espace sahélo-saharien et dans les pays similaires, se trouve dans l'échec de construction de «l'État-nation», c'est-à-dire l'incapacité à réaliser une intégration sociale et nationale. Une situation bien présente dans les pays du Sahel et dans d'autres pays classés «États faibles».

Dans ces pays, la population ne forme pas une communauté nationale cohésive avec une conscience collective, une langue partagée et une identité culturelle et historique commune. En effet, le développement de ce type de communauté et de cette conscience commune n'est pas la priorité de l'État faible. Les identités ethniques, tribales, religieuses et sectaires prennent le dessus sur l'identité nationale. Or, les spécialistes des sciences politiques et de la transition démocratique sont unanimes sur le fait que l'absence d'une communauté nationale cohérente constitue un obstacle majeur au processus de transition démocratique, notamment le concept Rustow de l'unité nationale qui la considère comme une condition préalable à la transition démocratique. Ce concept repose sur une condition qui lui sert de toile de fond: l'unité nationale qu'il considère comme condition sine qua non avant toute transition démocratique. Selon Rustow, «l'unité nationale» est définie comme étant une situation, dans laquelle «la plupart des citoyens d'une démocratie, se sentent indiscutablement membres de la communauté politique à laquelle ils appartiennent et n'ont aucune réserve quant à leur appartenance à cette communauté politique. Certes, il peut y avoir des divisions ethniques, ou d'une autre nature, entre les groupes de population. Mais, dès que ces divisions sont de nature à susciter des doutes fondamentaux sur l'unité nationale, il faudra d'abord procéder à la résolution du problème afin de faciliter la transition vers la démocratie».

L'échec de construction d'une société cohésive et intégrée dans de nombreux





nouveaux États indépendants, résulte de divers facteurs interconnectés, dont la délimitation, par le colonisateur, des frontières, en tout hasard et ruses; engendrant de nombreuses difficultés pour parvenir à une véritable intégration dans ces États. En conséquence, des populations homogènes ont été divisées entre plusieurs entités étatiques, et des tribus ont parfois été réparties entre différents pays. «Des anthropologues et historiens estiment que les racines de la plupart des conflits qui ont affligé le continent se trouvent dans le passé colonial et dans la manière dont le continent a été ethniquement divisé et contrôlé par les puissances coloniales européennes».

Héritage colonial lourd de conséquences

L'un des principaux obstacles à l'intégration des populations résulte de l'héritage colonial, incarné par la politique de «diviser pour régner», qui a ravivé les tensions sociales, exacerbant les contradictions internes des sociétés colonisées. Cette politique, reflétée par l'ethnisation et la cooptation, a alimenté les conflits internes afin de permettre aux autorités coloniales de se positionner comme autorité d'arbitrage, en soutenant les plus faibles pour affaiblir les plus forts.

George Sorensen, dans ses recherches sur les défis des États fragiles et le rapport de ces défis à la transition démocratique, souligne que l'échec de l'État à remplir ses fonctions entraîne deux conséquences majeures.

Premièrement, les populations se tournent vers d'autres entités pour satisfaire leurs besoins matériels et immatériels. En Afrique subsaharienne, cela a poussé les populations à s'appuyer principalement sur les communautés ethniques, formant ainsi le cœur de ce que Sorensen appelle l'«*économie morale*». Ce concept se réfère à des réseaux de soutien mutuel non bureaucratiques, où les individus, aidés par ceux qui sont mieux lotis, trouvent des emplois, paient les frais de scolarité, et participent aux coûts des cérémonies comme les mariages et les funérailles, même pour des personnes qu'ils n'ont jamais rencontrées en personne.

La deuxième conséquence est l'absence de développement des liens de droits et de devoirs entre le peuple et l'État, ce qui entrave la maturation de la loyauté nécessaire à la légitimité de l'État. Lorsque les communautés ethniques deviennent le principal soutien des besoins des individus, toutes les formes

de loyauté convergent vers elles, renforçant ainsi les identités ethniques. La transition démocratique a permis aux différents groupes ethniques d'exprimer leurs points de vue et de formuler leurs revendications identitaires; ce qui conduit souvent à une augmentation, plutôt qu'à une diminution, des conflits interethniques. De plus, les élites étatiques peuvent sciemment renforcer leurs liens avec les groupes ethniques dans le but d'accéder au pouvoir ou de le conserver.

La solution réside dans l'adoption de mesures réformatrices intégrées qui consolident la démocratie, renforçant les droits et libertés et permettant une participation large et inclusive des diverses composantes sociales, à l'élaboration des politiques publiques. Simultanément, il est crucial de dépasser les politiques identitaires et de se concentrer sur des objectifs de développement à grande échelle ainsi que sur les défis socio-économiques. Une stratégie de discrimination positive, de durées limitées, mais renouvelables, pourrait garantir l'égalité des chances et produire des résultats positifs pour les groupes ethniques, les régions et les communautés marginalisées. Cela pourrait inclure des quotas dans les institutions éducatives, les emplois publics et même des sièges au parlement et dans les postes administratifs, jusqu'à

ce que les indicateurs économiques, sociaux et éducatifs de ces groupes s'améliorent de manière significative.

La consolidation démocratique et l'adoption de politiques de développement, priorisant les groupes marginalisés, doivent être accompagnées par la construction d'un État moderne, doté d'institutions efficaces et indépendantes. Cet État doit rester neutre dans les conflits sociaux qu'il doit régler et réguler sans y intervenir. Il doit respecter les identités nationales, sans réprimer les diversités. Il doit chercher à fusionner les groupes au sein de la nation par l'éducation et l'administration, sans discrimination sociale ou ethnique, ni effacement des spécificités culturelles.

Cela exige la création d'un climat politico-culturel favorable au succès de la construction de l'État-nation: «*La nature culturelle et politique de l'État détermine sa capacité à intégrer ses différentes composantes à travers des processus politiques et des programmes économiques innovants. Plus les processus d'intégration sont inclusifs sur les plans politique et économique, englobant diverses composantes sociales et culturelles dans un cadre juridique impersonnel et clair, plus l'État est capable de surmonter un des principaux obstacles à sa stabilité, à sa survie et à son adaptation*».

Sources et références:

1. - باقر سليمان النجار، الدولة العربية بين إخفاقات البناء وتعطل الاندماج، جدلية الاندماج الاجتماعي وبناء الدولة والأمة في الوطن العربي.
2. - برهان غليون: المحنة العربية الدولة ضد الأمة، الناشر: المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات، الطبعة الرابعة، بيروت.
3. - جان فرانسوا بايار: سياسة ملء البطون، سوسيوولوجية الدولة الإفريقية، ترجمة حليم طوسون، القاهرة، دار العالم الثالث.
4. - جان فرانسوا بايار: سياسة ملء البطون، سوسيوولوجية الدولة الإفريقية، ترجمة حليم طوسون، القاهرة، دار العالم الثالث، الطبعة العربية الأولى، 1992.
5. - حماد الله ولد السالم، أزمة الدولة الوطنية وفشل الاندماج وتحقيق المواطنة في موريتانيا، جدلية الاندماج الاجتماعي وبناء الدولة والأمة في الوطن العربي سعيد بنسعيد العلوي والسيد ولد آباء، عواتق - التحول الديمقراطي في الوطن العربي، بيروت، دار الفكر المعاصر، دمشق، دار الفكر، الطبعة الأولى سنة 2006.
6. - عبد الجبار أحمد عبد الله معوقات الديمقراطية في - العالم الثالث، بيروت الدار العربية للعلوم ناشرون، دار العرب للنشر والتوزيع ط1، 2015.
7. - عبد الودود ولد الشيخ: القبيلة والدولة في إفريقيا، ترجمة: محمد بابا أشفيغ، أوراق الجزيرة رقم 32، بيروت: الدار العربية للعلوم ناشرون، مركز الجزيرة للدراسات.
8. - علي الدين هلال، إشكالية الدولة والديمقراطية في - العالم الثالث، ضمن أعمال «أزمة الديمقراطية في الوطن العربي» منشورات مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت، 1984.
9. - غيورغ سورنسن، الديمقراطية والتحول الديمقراطي، السبرورات والمأمول في عالم متغير فرانسيس دي شاسيه، موريتانيا من سنة 1900 -

10. - إلى سنة 1975، ترجمة: محمد بن بوعلي بن الغراب، أنواكشوط، دار النشر جسور، 2013.
11. - لاري دايموند، روح الديمقراطية، الكفاح من أجل - بناء مجتمعات حرة، ترجمة عبد النور الخراقي، بيروت، الشبكة العربية للأبحاث والنشر، ط1.
12. - مي مجيب عبد المنعم مسعد، الأقباط ومطالهم - في مصر بين التضمين والاستبعاد، جدلية الاندماج الاجتماعي وبناء الدولة والأمة في الوطن العربي، الناشر: المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات، الطبعة الأولى، بيروت مايو 2014.
13. - نزيه الأيوبي، تضخيم الدولة العربية: السياسة - والمجتمع في الشرق الأوسط، ترجمة أمجد حسين، بيروت، المنظمة العربية للترجمة، 2010م، ص 25، نقلا عن: باقر سلمان النجار، الدولة العربية بين إخفاقات البناء وتعطل الاندماج، جدلية الاندماج الاجتماعي وبناء الدولة والأمة في الوطن العربي، مجموعة مؤلفين، بيروت، المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات، الطبعة الأولى، بيروت مايو 2014.
14. - Francis Fukuyama, State-Building: Governance and World Order in the 21st Century (Ithaca, NY: University Press, 2004).
15. - Book Summary; Juan J. Linz and Alfred Stepan, Problems of Democratic Transition and Consolidation, Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1996.
16. - Summarized by Tim Weaver, June 2006. Comments and revisions by Shelli Gimmelstein, June 2013.
17. - <http://www.fpri.org/articles/201307/problems-democratic-transition-and-consolidation-book-summary>



ميناء انواكشوط
المستقل

ميناء انواكشوط المستقل



MEMOIRE MILITAIRE

Depuis la nuit des temps, le domaine de la Mauritanie actuelle ne cesse de connaître des expériences militaires. Ces expériences constituent des jalons importants de notre histoire militaire. Mais, elles ne sont pas, toutes, inscrites.

Dans cette rubrique, nous vous proposons d'interroger la mémoire militaire nationale. Aussi, nous invitons les chercheurs et historiens à contribuer à lever la poussière sur ces expériences. Cette rubrique est mise à leur disposition pour la publication de leurs œuvres de recherches dans ce domaine.

Outils de combat dans la société traditionnelle mauritanienne

Partie (I)



Col Sidi
Mohamed o Hedeid



Un voyageur français, explorant l'espace mauritanien au XIXe siècle, a noté l'importance des armes dans la société traditionnelle mauritanienne. Il a écrit: «*La richesse et le désir premier d'un 'guerrier' sont de posséder un excellent fusil et un bon poignard*» Ce témoignage de Saulé reflète la réalité d'une grande partie de la société mauritanienne qui, depuis des générations, s'adonnait aux armes et «*soumettait ses enfants à une éducation rigoureuse, pour les préparer à une vie de conquêtes, apprenant dès leur plus jeune âge à dompter le cheval et à manier les fusils*».

Les armes et outils de combats, notamment les fusils,

les épées, les poignards, les couteaux, les arcs, et parfois les bâtons, occupaient une place centrale dans la vie des guerriers et des artisans traditionnels. Ces derniers jouaient un rôle crucial dans la «satisfaction des besoins de la société en acier, en outils de production (haches, faucilles, pioches, etc.), en armes (poignards, lances, fusils traditionnels, etc.), et en divers objets domestiques (verrous, clés et clefs, etc.). Le voyageur français Saulé souligne la grande habileté de ces artisans, malgré la modestie de leurs outils de travail.



L'obsession sécuritaire des guerriers et le professionnalisme des artisans traditionnels ont fait des armes, un élément clé de l'époque, entraînant une compétition féroce pour l'acquisition des moyens de défense et d'attaque. L'intérêt pour les armes et leur développement s'est accru avec l'apparition des ambitions politiques et expansionnistes dans la région, dès le VIII^e siècle. La première dynastie Sanhadja a alors étendu son contrôle sur le désert et les royaumes noirs voisins de l'actuelle Mauritanie.

À l'époque des Almoravides, qui prolongèrent l'héritage politique et humain des Sanhadja, «*les armes étaient encore rudimentaires, se limitant à des boucliers, des lances longues, et des javelots*». Cependant, cette force conquérante, qui s'étendit au Maroc et à des parties de l'Andalousie, réussit par la suite à développer de nouvelles armes légères, notamment:

• **L'arc;**

• **La flèche:** utilisée par les Almoravides pour transmettre les messages ou semer la terreur chez l'ennemi: «Dans le contexte des combats, les tireurs gravaient sur les flèches des messages de leur choix avant de les projeter par-dessus les murailles, pour préserver la confidentialité de leur contenu. Cette pratique servait également à miner le moral de l'ennemi assiégé. En effet, les flèches portaient souvent des notes de menace destinées à ébranler l'esprit de l'ennemi, le poussant ainsi à la reddition»;

• **Les lances:** plus précisément les courtes lances (appelées «mazariq») étaient utilisées à l'époque almoravide dans les situations suivantes:

- Lors de la poursuite d'un fugitif: si ce dernier distançait le cavalier et que la distance ne permettait pas une attaque avec la longue lance, le cavalier utilisait alors le météore (une arme plus courte que la lance). Si le fugitif échappait au cavalier, ce dernier pouvait le frapper de loin avec cette arme.

- Lorsqu'un cavalier redoutait l'affrontement direct avec un ennemi puissant: il lance la harpe de loin au lieu d'utiliser la lance pour l'attaquer directement.

• **L'épée**

• **Le poignard**

• **La massue**

• **La hache**

• **L'Atas, une arme similaire au poignard**

• **L'Imdas:** il s'agit d'une longue baguette pliante, composée de petites tiges munies de boucles en leur milieu, que l'on pousse avec les doigts lors du lancement.

• **Les fouets:** ces derniers sont fabriqués à partir de la peau d'un animal appelé «Hafou».

Des armes lourdes étaient aussi utilisées, à l'instar de:

• **La catapulte:** c'est une artillerie primitive de terrain, qui se décline en 4 types principaux:

- Type pour lancer des flèches: plusieurs flèches sont placées dans le trébuchet et projetées sur de longues distances avec une puissance exceptionnelle;

- Type pour lancer des pierres massives: utilisé pour détruire les fortifications, ce type de trébuchet lançait des blocs de pierre énormes;

- Type pour lancer des pots de pétrole et des boules enflammées.

- Type pour lancer des scorpions ou des chaînes de métal et autres objets.

• **L'arbalète géante:** un outil plus petit que le trébuchet, utilisé pour lancer des pierres sur de longues distances. Il pouvait être employé pour tirer des flèches en grand nombre, sur des distances plus longues que celles atteintes par les arcs traditionnels. Plusieurs grandes flèches sont placées dans cet outil, qui les projetait toutes en un seul lot;

• **La catapulte de siège:** un outil de guerre qui permet aux soldats d'avancer jusqu'aux murs fortifiés pour les percer. Il ressemble à une tour mobile, pouvant comporter jusqu'à quatre niveaux. Le premier niveau est en bois, le deuxième en plomb, le troisième en acier et le quatrième en laiton. Cette tour se déplace sur des roues, permettant aux soldats de grimper à ses étages pour briser les fortifications et escalader les murs;

• **La tête du bélier:** un outil composé de bois et d'acier, traîné par des chevaux pour percuter les murs et les faire s'effondrer;

• **L'échelle de siège:** une «machine de siège» qui permet aux soldats de grimper sur les murs fortifiés pour les franchir.

Cependant, la nature et le type de ces armes montrent qu'elles étaient destinées à être utilisées contre des ennemis retranchés dans des forteresses, des châteaux et de grandes villes. Cela correspond au déplacement du centre de gravité politique de l'État almoravide, du sud vers le nord.

Ainsi, le Sahara, incluant la Mauritanie actuelle, a conservé des armes traditionnelles légères comme les lances et les flèches jusqu'à la fin du XVII^e siècle, avec l'arrivée des premières armes à feu. L'introduction des armes à feu a marqué un tournant majeur, incitant les artisans traditionnels à développer leur propre version locale, donnant ainsi naissance à une innovation significative.

Définition d'une arme à feu

Une arme à feu est un engin de guerre, conçu pour lancer des projectiles, grâce à l'explosion de poudre à canon. Cet engin se compose de:

1. **Un tube fermé à une extrémité;**

2. **Une charge de poudre à canon;**

3. **Un projectile;**

4. **Une mèche.**

Cette définition s'applique à la carabine traditionnelle mauritanienne «Lekcham», fruit de l'ingéniosité des artisans locaux. La première carabine dans le monde, appelée «La Bombarde», a été fabriquée en 1340, tandis que les premières armes à feu sont apparues en Mauritanie à la fin du XVII^e siècle. Malgré les défis techniques et pratiques, les artisans mauritaniens ont surmonté les obstacles en utilisant des ressources naturelles et leur intelligence.

Le terme «Lekcham» est utilisé pour désigner les fusils traditionnels de différents types. On peut distinguer deux principaux types de ces fusils:

Type Ehel Leshfar

Le type «Ehel Leshfar» tire son nom de «Echefer» ou «Temmicha», une pierre locale utilisée comme capsule pour générer l'étincelle nécessaire à l'allumage de la poudre. Il se distingue par sa conception à double canon, fonctionnant comme deux fusils en un, montés sur une seule crosse. Cette particularité permet de tirer deux fois consécutivement sans recharger, offrant ainsi un avantage crucial en combat, pour





avoir une seconde balle prête en cas de surprise
Les fusils «Ehel Leshfar» sont composés des éléments suivants:

- 02 canons (Ja'ba)
- 02 gâchettes (Dhkar)
- 02 percuteurs (Tamqilt, fusionnés avec Dhkar)
- 02 marteaux (Afaad)
- 02 détonateurs (Ghars)
- 01 crosse principale (N'aala)
- 01 mécanisme de sécurité (H'jab)
- 01 crosse en bois (Oud)

Le fusil «Ehel Leshfar» est apparu avant le fusil «Ehel Lekseibat», relativement récent.

Type Ehel Lekseibat

Cette carabine, plus récente, se divise en deux types:

- Type individuel: type à un seul canon
- Type dispersé: type à double canon, similaire au type «Ehel Leshfar», en termes de composantes, formant ainsi l'équivalent de deux fusils en un.

Le fusil Ehel Lekseibat se distingue du fusil Ehel Leshfar par le remplacement de la pierre «Tammicha» par une capsule métallique appelée «Oum Jleida».

Fabrication de munitions

Le guerrier, tout comme l'artisan traditionnel, est censé maîtriser la fabrication des munitions, en raison de son besoin constant d'utiliser son arme, que ce soit pour affronter l'ennemi ou pour pratiquer la chasse traditionnelle afin de subvenir à ses besoins alimentaires quotidiens. Cette fabrication passe par les étapes suivantes:

(1) – «Rigla» ou processus d'extraction de l'acier

L'acier constitue la matière principale pour la fabrication du fusil traditionnel, que ce soit pour les pièces principales ou la munition. Le fabricant traditionnel extrait l'acier à partir d'un type de pierre localement connue sous le nom de «Sellan». En cas d'indisponibilité, il recourt à d'autres pierres appelées «la pierre précieuse: Elhajra Elhourra».

Processus d'extraction

La méthode d'extraction commence par la préparation d'un grand trou en forme de pot appelé «Guedra». Autour de ce

trou, sont disposés plusieurs Hwaneet, des outils traditionnels en cuir destinés à augmenter l'inflammation. Ils fonctionnent en absorbant l'air et en le soufflant de manière comprimée sur le foyer, maintenant ainsi le feu constamment allumé. Une fois le trou et les Hwaneet préparés, le feu est allumé et du charbon est placé au fond du trou. Ensuite, on y ajoute du «Sellan» ou un autre type de pierre à fondre. Ce processus se répète alternativement à chaque fois, accompagné de bruits et de clameurs intentionnels lors des soufflements et de l'allumage. Bien que le vrai motif derrière ce tumulte et ce bruit soit inexplicable logiquement, cela semble être plus un rituel que toute autre chose, car, il servirait à stimuler l'enthousiasme et à conférer patience et endurance chez ceux qui dirigent ces opérations. Cette méthode continue ainsi jusqu'à ce que les pierres soient complètement fondues. Ensuite, le trou est laissé pendant un jour ou deux pour que l'acier extrait refroidisse. C'est en ce moment que le fabricant traditionnel l'extrait proprement, purifié du résidu de pierres fondues, puis le découpe pour faciliter son utilisation dans diverses applications, comme la fabrication de fusils, de balles, de couteaux, de flèches, de poignards et d'autres outils domestiques. Mais parmi toutes ces utilisations, la plus cruciale reste la fabrication de la balle, qui deviendra le projectile ou la cartouche pour le fusil traditionnel.

Fabrication de la balle

La balle d'un fusil traditionnel prend la forme d'une petite sphère métallique, contrairement à la forme aérodynamique et conique de la balle d'un fusil automatique. L'artisan traditionnel la sculpte de manière qu'elle puisse être insérée dans le canon (Je'ba) et en sortir facilement lors du tir.

La balle est fabriquée à partir de deux matériaux principaux: l'acier et l'«Aldon», un métal local. La méthode de fabrication varie en fonction du matériau utilisé.

Fabrication de la balle en Aldon

Ce matériau est généralement obtenu sur les marchés locaux (Dshour) sous forme de plaques (N'aayel) ou de pièces isolées. Pour le rendre utilisable, il doit d'abord être fondu dans un récipient en acier, exposé à une température suffisante pour faciliter sa fusion, car ce métal se distingue par sa grande capacité à fondre à une température relativement basse. Une fois fondu, il est versé sur le sol. Ensuite, il creuse des rainures parallèles pour le transformer en bâtonnets ou en barres lorsqu'il refroidit et redevient solide. Il est alors facile de le découper en petits morceaux, arrondis et sculptés à la taille du canon du fusil. Ces pièces peuvent être facilement façonnées, en les frottant contre une pierre ou tout autre objet dur jusqu'à obtenir la taille souhaitée. La valeur stratégique et pratique de ce métal pour les guerriers et les chasseurs, réside dans le fait qu'ils peuvent fabriquer des balles sans avoir besoin de l'expertise d'un artisan traditionnel, mais, en suivant simplement les étapes mentionnées précédemment.

Fabrication de la balle en acier

La fabrication de balles en acier est généralement réservée aux artisans traditionnels. Ceux-ci traitent de petites pièces d'acier, préalablement extraites des roches, en utilisant un marteau et une enclume (Zoubra). Pour obtenir la taille idéale,



l'artisan traditionnel sculpte ces pièces à l'aide d'une lime.

(2) - Fabrication de la poudre à canon

Définition: La poudre à canon est un mélange chimique que les Arabes ont adoptée des Romains. Elle est attribuée à Calius de Baalbek, qui l'a ensuite transmise à Constantinople. Ce mélange se compose de soufre, de certains types de gomme et de graisses. Lorsqu'elle explose, cette composition chimique génère une force suffisante pour propulser des projectiles de diverses sortes.

En Mauritanie, les artisans traditionnels ont réussi à réunir la plupart des éléments de ce mélange à partir de la nature, faisant ainsi de la poudre à canon une production entièrement locale.

Ces éléments sont:

- Le charbon de bois

- Le salpêtre (connu localement sous les noms de «Elmelha» ou «El'arga»)

- La gomme arabique (appelée localement El'ilk)

- Le soufre

Nous allons, d'abord, faire une analyse détaillée de ces éléments naturels qui constituent la poudre noire, avant de passer, dans une deuxième phase, à la fabrication proprement dite du produit.

Première étape: Préparation des éléments

1. Le charbon de bois (Lehmoum)

Tous les types de charbon ne sont pas adaptés à la fabrication de la poudre à canon. La recherche se concentre ici sur un type particulier de charbon, issu de l'arbre local, appelé Adress. Précisément, ce sont les branches de cet arbre qui y sont utilisées, et non les troncs. Pour ce faire, les branches sont collectées, écorcées et découpées



longitudinalement avec un couteau, de manière à obtenir des bâtonnets de la taille de crayons.

Ces bâtonnets sont ensuite regroupés, appuyés les uns contre les autres pour former un triangle dont la pointe est dirigée vers le haut (forme appelée «Tikit»). Cette opération se déroule dans une fosse spécialement préparée à cet effet. Il ne reste plus qu'à mettre le feu à ce bois prêt à brûler, en prenant soin d'utiliser une flamme qui ne laisse pas de cendres notables (comme de l'herbe, par exemple). Une fois le feu allumé, la fosse est immédiatement couverte avec un récipient et les côtés sont rapidement scellés pour empêcher l'air de pénétrer dans le foyer, afin d'éviter que les bâtonnets ne se transforment en cendres, l'objectif étant d'obtenir du charbon.

Le charbon obtenu reste alors conservé sous le récipient et y demeure jusqu'à ce qu'il soit utilisé pour la fabrication de la poudre à canon.

2. Le salpêtre (connu localement sous les noms de «Elmelha» ou «El'arga»)

La préparation du salpêtre (Elmelha) comprend deux étapes importantes:

a. Première étape: Obtention d'El'arga

El'arga est une substance grasse, un composé chimique de nature particulière, caractérisé par son goût amer. Elle est extraite des cavernes appelées «Agnatir». Il est probable que ce composé chimique soit un mélange de poussière et de déchets d'animaux sauvages habitant les cavernes.

L'extraction d'El'arga se fait en la grattant ou en la recueillant à partir des surfaces rocheuses à l'intérieur des cavernes. Elle est ensuite stockée dans un cadre en cuir traditionnel sous forme de sac, généralement utilisé pour conserver les céréales et appelé «Dhabia». Ce contenant offre des conditions adéquates pour la conservation et le transport vers les campements de la tribu.

Ainsi, nous terminons la première étape, qui est la plus basique, de la préparation du salpêtre.

Suite dans le prochain
numéro





La montée en puissance des drones: Un nouveau domaine de régulation



Mokhtar AHMED SALEM

Ingénieur en chef de l'aviation civile



Mesures réglementaires des drones

Les drones représentent un nouveau domaine sur lequel l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) se penche actuellement, en collaboration avec ses États membres, avec les fabricants et les industriels. L'objectif est d'en réglementer l'utilisation, tout en assurant la sécurité et la fluidité du trafic aérien civil dans les aéroports et sur les voies qui lui sont réservées. Un intérêt croissant pour la régulation, dû à l'expansion accélérée des applications et systèmes de drones.

En remontant dans le temps, on constate que les premiers drones, produits par les forces royales britanniques en 1917 et améliorés en 1924, n'avaient pas généré de dynamique commerciale. Ils n'ont été utilisés militairement de manière significative qu'à partir de la guerre du Vietnam (1955 -1975) et de la guerre d'octobre 1973, jouant un rôle crucial en faveur d'Israël, lors de son conflit avec les forces arabes syriennes dans la plaine de la Bekaa au Liban en 1982. Des essais de drones israéliens ont alors détruit une grande partie des avions MiG syriens. Mais, cette utilisation s'est accentuée dans les guerres américaines au Golfe arabe et en Afghanistan.

Le développement rapide des technologies d'analyse de données, grâce à des algorithmes avancés, des logiciels sophistiqués, des réseaux sans fil et des capacités informatiques accrues, a permis de connecter directement ces drones à des logiciels et serveurs Internet qui reçoivent automatiquement les données des drones, les analysent et les stockent pour éclairer les décideurs. Cette révolution logicielle a été accompagnée d'avancées majeures dans la photographie numérique grâce à des capteurs petits, légers et de haute résolution. Parallèlement, des progrès significatifs ont été réalisés dans les programmes et algorithmes de traitement d'images et les modèles d'intelligence artificielle, rendant les drones polyvalents et autonomes, capables de voler plus longtemps, parcourant des distances plus grandes. Plus les caméras sont petites et légères, plus, il est possible de transporter des batteries plus grandes, augmentant ainsi le temps de vol.

Avant de se pencher sur les composantes et les types de systèmes de drones du point de vue technique et fonctionnel, il est important de jeter un coup d'œil sur les mesures réglementaires qui les encadrent aux niveaux national et international.

Les mesures réglementaires des drones visent à assurer la sécurité et la sûreté des avions civils et celles des personnes et des installations qui peuvent être affectées par l'utilisation de ces systèmes. Les dommages potentiels peuvent varier entre blessures dues à une collision physique, préjudices moraux liés à la violation de la vie privée ou atteintes à la sécurité et aux renseignements.

Au niveau national, l'article 52 de la loi n° 0402018- portant Code de l'Aviation Civile de la République islamique de Mauritanie, stipule que tout aéronef pouvant voler sans pilote, doit obtenir une autorisation spéciale des autorités compétentes pour survoler le territoire mauritanien. Le même article exige que les exploitants et prestataires de ces aéronefs, prennent les dispositions nécessaires pour éviter d'exposer les aéronefs civils au danger.

En application des dispositions du Code susmentionné, l'arrêté n° 0035-22 du ministre de l'Équipement et des Transports, en date du 12 janvier 2022, instaure le système technique mauritanien des drones (RTA RPAS). Cet



arrêté détaille les bases pratiques pour réglementer les activités sur le territoire mauritanien, des drones à usage civil, sous toutes leurs formes. En plus des aspects procéduraux, le système technique des drones spécifie les types de drones et les exigences pour leur enregistrement et fonctionnement.

Conformément aux dispositions de l'annexe II de la Convention de Chicago relative aux règles de l'air, le système national définit les règles de suivi visuel et non visuel des drones, ainsi que les règles de fonctionnement à proximité des trajectoires des avions habités. Le système décrit également les règles de fonctionnement dans les espaces aériens contrôlés et non contrôlés, dans les espaces aériens à régime spécial et dans et autour des aéroports. Ce système précise les obligations du propriétaire et de l'opérateur du drone et détermine les types de drones qui nécessitent une licence d'exploitation des autorités compétentes et ceux pour lesquels une simple autorisation de l'agence nationale de l'aviation civile est suffisante. Sur le plan technique, le système national des drones établit les normes de sécurité d'opérationnalisation, relatives à la protection de la vie privée, aux interventions illégales et aux détournements des avions. Il stipule également que toute activité de drones doit être notifiée aux autorités administratives, en précisant la zone d'opération.

Le système technique classe les drones en trois catégories selon leurs poids et en trois types selon leur usage, comme indiqué dans le tableau suivant:

Il ressort du tableau ci-dessous que les drones dont le poids net dépasse 25 kg, destinés à des usages professionnels, nécessitent une licence d'exploitation. En revanche, une autorisation d'exploitation suffit pour les drones dont le poids est inférieur ou égal à 25 kg. Selon cette réglementation, l'utilisation de drones pesant plus de 5 kg mais moins ou égal à 25 kg à des fins privées ou récréatives est interdite. De plus, les drones pesant plus de 25 kg ne peuvent pas être utilisés à des fins privées ou récréatives ni lors des démonstrations aériennes.

En toutes circonstances, le système national des drones oblige les propriétaires ou les opérateurs, ou leurs représentants, à déclarer leurs drones auprès des services de l'Agence nationale de l'aviation civile et à accomplir les démarches nécessaires pour obtenir un numéro d'identification national pour le drone avant de l'exploiter.

Au niveau international, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) considère les drones comme un nouveau type d'aéronef non habité, similaires aux ballons dirigeables civils. Par conséquent, ils relèvent de l'article 8 de la Convention internationale de l'aviation civile, connue sous le nom de Convention de Chicago. Cet article stipule qu'aucun aéronef capable de voler sans pilote ne peut survoler le territoire d'un État membre, sans l'autorisation préalable de cet État et conformément aux conditions de cette autorisation. Conformément au même article, chaque État membre est tenu de prendre les mesures nécessaires pour garantir que le vol de ce type d'aéronef

ne présente aucun danger pour la sécurité des aéronefs civils.

Une diversité de missions essentielles

Les drones se distinguent par la variété des missions vitales qu'ils peuvent accomplir, tant dans les activités civiles que dans les usages militaires.

Les drones sont utilisés dans le domaine agricole, notamment sur de vastes surfaces cultivées. Ils peuvent fournir aux agriculteurs des images en temps réel de l'état des cultures et des risques, permettant ainsi des interventions opportunes pour protéger ou améliorer les récoltes. Ils peuvent également être utilisés pour pulvériser des pesticides et des engrais, ainsi que pour semer des graines sur de grandes étendues.

Les caméras numériques des drones permettent de suivre les troupeaux de bétail sur de vastes terrains, notamment dans les zones accidentées. Les drones peuvent également être utilisés pour suivre les animaux égarés et pour rechercher les bêtes perdues. Ils peuvent être équipés de dispositifs émettant des sons familiers pour guider, accélérer ou repousser les troupeaux.

Les drones peuvent survoler rapidement les zones sinistrées pour fournir aux décideurs les informations nécessaires à la gestion rapide et efficace des catastrophes naturelles et des épidémies. Ils permettent également de transporter des échantillons vers des centres d'analyse médicale de manière rapide et sécurisée, et de livrer des médicaments et des fournitures médicales dans des zones reculées et dangereuses, telles que les zones de guerre et de catastrophe.

Des ingénieurs russes travaillent sur le développement d'un drone capable d'éteindre des incendies, notamment dans les bâtiments de grande hauteur. Ce drone permettrait de réduire les risques pour les pompiers, en éliminant la nécessité de leur présence à proximité des zones dangereuses.

Les drones équipés d'outils de cartographie et de traçage des corridors peuvent effectuer des relevés et tracer des cartes pour des projets tels que les routes, les chemins de fer et les lignes électriques, de manière beaucoup plus simple et économique que les méthodes traditionnelles. Le système Micro-drone Mapper 1000DG, par exemple, permet de réaliser des plans de haute précision sur de grandes surfaces, avec des moyens humains et matériels limités, sans nécessiter de points de référence au sol. Sur le plan militaire, les drones sont devenus un élément essentiel des forces aériennes des armées modernes, en

Types / Catégorie	Type A: divertissement ou tâches privées	Type B: démonstration aérienne	Type C: usage professionnel par un organisme privé ou public	Document délivré par l'autorité compétente
Catégorie 1 : Masse inférieure ou égale à 5kg	1A	1B	1C	Autorisation d'exploitation à durée limitée
Catégorie 2 : Masse supérieure à 5kg et inférieure ou égale à 25kg	Non autorisé	2B	2C	
Catégorie 3 : Masse supérieure à 25kg	Non autorisé	Non autorisé	3C	Licence d'exploitation de drone



raison de leur efficacité opérationnelle et de leur coût beaucoup plus faible comparé aux avions militaires habités. Les drones militaires sont utilisés pour remplir des missions aussi diverses que complexes.

Certains drones disposent de grandes capacités de reconnaissance dans toutes les conditions, grâce à des capteurs électro-optiques, des radars et d'autres dispositifs de détection. Ils peuvent survoler à basse altitude, le champ de bataille, fournissant un soutien de renseignements en temps réel.

Les drones peuvent identifier, avec précision, des cibles à bombarder, soit directement en larguant ou en lançant des



munitions, soit indirectement par des avions militaires habités, des plateformes de missiles au sol ou des navires de guerre.

Les drones peuvent porter une variété d'armes de précision pour attaquer des cibles terrestres et maritimes, ainsi que des missiles air-air pour le combat aérien. Les drones équipés peuvent combiner les fonctions de surveillance et d'attaque, observant et surveillant des cibles importantes avant de les frapper au moment opportun.

Grâce à leurs avantages uniques sur le champ de bataille, les drones peuvent décoller à tout moment et dans n'importe quelles conditions environnementales pour intercepter des informations électro-optiques, telles que le guidage laser, et brouiller les communications de l'ennemi pour perturber ses capacités d'attaque, de commandement et de reconnaissance. Le système de communication est la colonne vertébrale du commandement et du contrôle sur le champ de bataille. Il constitue ainsi une cible vitale pour les deux parties. Les drones, grâce à leurs réseaux de communication, peuvent fournir des liens de communication de secours robustes et multiples.

Les drones sont utilisés pour des missions de soutien logistique, telles que le transport d'équipements, de carburant et l'évacuation des malades et des blessés.

Des drones peuvent être lancés depuis un avion-mère pour opérer dans des zones hors de portée directe, offrant ainsi des capacités d'alerte précoce.

De l'anatomie des drones

Comme tous les aéronefs, les drones reposent sur des lois physiques pour leur conception. Ils utilisent des systèmes mondiaux de navigation aérienne basés sur des réseaux de satellites tels que le GPS américain, le GLONASS russe et le GALILEO européen, pour déterminer la position et le temps, en tout lieu et dans toutes les conditions météorologiques. Les drones sont contrôlés via des réseaux Internet sans fil (WiFi).

Les drones sont composés d'un cadre ou châssis (Airframe) et d'un moteur. Le cadre ou châssis est fabriqué de fibres de carbone, pour sa légèreté relative et sa robustesse. La puissance du moteur est déterminée par une formule qui prend en compte le poids de l'aéronef: plus le drone est lourd, plus, il a besoin de moteurs puissants et d'une conception aérodynamique pour générer une plus grande portance.

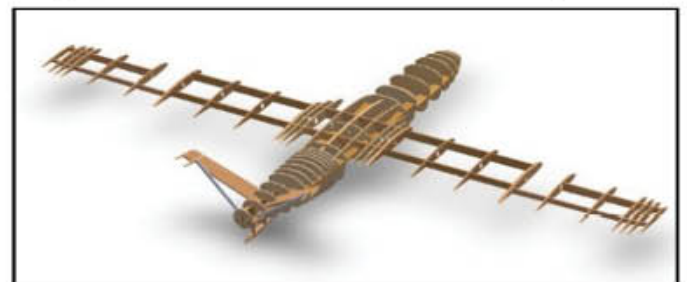
L'exploitation des drones nécessite l'existence de 4 systèmes: l'Unité de mesure inertielle (Inertial Measurement Unit), le

Baromètre (Barometer), le Système de Positionnement Global (Global Positioning System - GPS-) et le Contrôleur du Vol du Drone (Drone Flight Controller).

L'Unité de mesure inertielle est composée de trois éléments: l'accéléromètre numérique (Accelerometer), le Gyroscope numérique (Digital Gyroscope) et le Magnétomètre numérique & boussole (Magnetometer & Compass). Le premier élément est utilisé pour déterminer la position et l'orientation du drone en vol. Il calcule l'accélération subie par le drone sur les trois axes (X, Y et Z), permettant de déterminer l'inclinaison et l'accélération linéaire dans les directions horizontale et verticale. Ces données permettent de calculer la vitesse du drone et de connaître le taux de changement de son altitude. Le deuxième élément suit le mouvement du drone sur tous les axes, y compris la détection du degré d'inclinaison. Les gyroscopes sont un outil polyvalent pour mesurer et maintenir la direction. Ils sont cruciaux pour les drones de photographie aérienne, nécessitant une stabilité optimale pour capturer des images de qualité. Enfin, ils mesurent la vitesse angulaire sur les trois axes de mouvement (Pitch, Roll et Yaw). Quant au troisième élément de cette Unité, il détermine l'orientation en détectant le champ magnétique terrestre, mesurant son intensité et sa direction pour aider le drone à trouver le nord magnétique et ajuster sa trajectoire en conséquence.

Le Baromètre du drone permet de calculer l'altitude du drone, en mesurant la pression atmosphérique extérieure et en la comparant à une pression de référence, transformant cette différence en distance verticale, selon une équation de variation de la pression avec l'altitude.

Le récepteur GPS du drone est capable de capter des signaux de multiples satellites. Le temps nécessaire pour qu'il reçoive le signal, varie en fonction de la source satellite. La position du

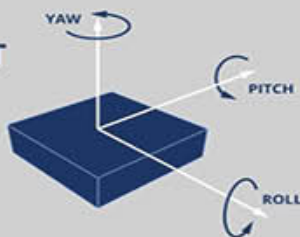


drone est déterminée suivant une triangulation, par rapport aux différents satellites. La précision dépend de la force du signal et du nombre de satellites à portée. Grâce aux satellites GPS, les drones récents se caractérisent par leur capacité à faire un demi-retour autonome vers leur point de départ ou à l'endroit où se trouve l'opérateur. Cette fonctionnalité peut être activée manuellement via une télécommande ou automatiquement en cas de perte de signal, de perte de contrôle ou de batterie faible. Le smart-drone calcule alors la distance et l'énergie nécessaires pour qu'il revienne à son point de départ.

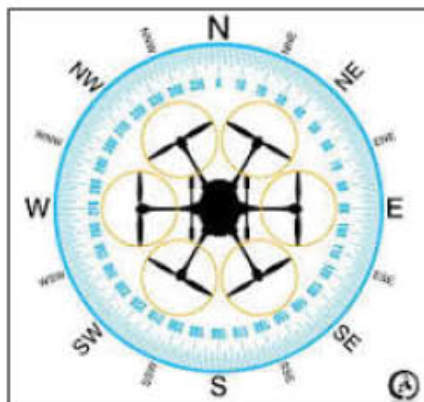
Le drone se connecte via WiFi, à l'unité de contrôle ou à un smartphone. Le contrôle du drone s'effectue en envoyant des signaux et des commandes, et en recevant des vidéos en direct affichées sur un écran connecté à l'unité de contrôle.

Sources d'énergie des drones

Il existe actuellement quatre sources principales d'énergie, pour faire fonctionner les drones. Deux autres sources sont en cours de développement. Le plus grand défi auquel est confrontée l'industrie des drones, indépendamment de leur

UAV INERTIAL
MEASUREMENT
UNITS

usage ou de leur taille, est leur autonomie limitée en vol. Le défi opérationnel majeur est de trouver une source d'énergie abordable, respectueuse de l'environnement, permettant un vol prolongé, offrant un bon ratio poids/énergie et produisant le moins de bruit ou de vibrations possible. Les batteries, les moteurs à gaz & moteurs hybrides gaz-électricité, les piles à hydrogène et les cellules solaires & batteries solaires hybrides représentent, à nos jours, les meilleures options. Mais, aucune de ces sources n'est, à elle seule, idéale, bien que chacune présente des avantages distincts et adaptés à des conditions spécifiques.



Pour leurs vols, de nombreux petits drones utilisent la technologie des batteries lithium-ion (Li-Ion) et lithium-ion polymère (Li-Po). Bien qu'il existe d'autres options de batteries, dont certaines sont déjà disponibles et d'autres en cours de développement,

telles les batteries lithium haute énergie (Li-SOCl₂) et lithium-air (Li-air), il semble que les batteries lithium-soufre (Li-S) sont les plus prometteuses. Elles sont relativement peu coûteuses et offrent une densité énergétique plus importante (c'est-à-dire la quantité d'énergie disponible dans la batterie par rapport à son poids).

Les moteurs à gaz & moteurs hybrides gaz-électricité sont à combustion puissante, sont compacts et légers et consomment une quantité raisonnable de carburant. Ils peuvent également utiliser différents types de carburants, comme l'essence, le kérosène, le méthanol, l'éthanol et le propane. Les drones peuvent être entièrement alimentés par un moteur à combustion unique ou utiliser un petit moteur à combustion pour générer de l'énergie et recharger un ensemble de batteries à bord, ou encore fonctionner comme un générateur électrique.

Les piles à hydrogène utilisent l'hydrogène (H₂) en combinaison avec l'oxygène pour générer de l'électricité. L'eau, produit secondaire de cette réaction chimique, est éliminée. Le ravitaillement en hydrogène consiste à remplir à nouveau l'hydrogène consommé.

Les cellules solaires & batteries solaires hybrides constituent une source d'énergie efficace pour les drones. En effet, faire fonctionner un drone uniquement avec de l'énergie solaire nécessite une grande surface de cellules solaires sur la surface de l'appareil. Une fois en altitude, le drone à énergie solaire peut techniquement voler tant que le soleil brille. Une durée de vol record de plus de 25 jours a été enregistrée avec un système

hybride solaire. La lumière du soleil alimente le drone pendant la journée, et quand il fait nuit, le drone passe à l'énergie solaire stockée dans les batteries embarquées durant la journée. Deux autres sources d'énergie sont en cours de développement. L'une permettra de disposer de batteries capables de stocker une grande quantité d'énergie, et l'autre rendra possible la recharge des batteries par voie sans fil.

Types de drones
selon les systèmes de propulsion

Le drone à ailes fixes se distingue par sa grande vitesse et sa



capacité à voler de longues distances, permettant ainsi de couvrir de vastes zones, lors de ses missions de reconnaissance. Cependant, en plus de son coût exorbitant, il présente des inconvénients, tels que la nécessité

de longues pistes pour le décollage et l'atterrissage, car, il ne peut ni décoller ni atterrir verticalement, ni se maintenir en vol stationnaire. Il est utilisé pour des missions de recherche et de reconnaissance et peut être armé de différents types de bombes et de missiles.



Le drone à hélice unique est fréquemment utilisé pour la photographie au laser et les relevés aériens de zones difficiles d'accès. Malgré ses avantages, comme la capacité de voler à différentes altitudes pendant de longues

périodes et de décoller et atterrir verticalement, il présente des inconvénients, notamment, son coût de production, qui est élevé, le poids lourd de ses hélices et la nécessité d'opérateurs qualifiés pour le piloter.

Les drones à multi-hélices sont généralement équipés de trois à huit hélices. La majorité de ce type dispose de quatre hélices et est connue sous le nom de quadricoptères. Ce type est très efficace pour atteindre des zones à accès difficile et se déplacer dans les forêts. Il peut décoller et atterrir verticalement et maintenir une position stationnaire en vol. Un autre avantage de ce type de drones consiste à la facilité de contrôle des caméras fixées à bord.

Le drone hybride à ailes fixes et hélices combine les caractéristiques des drones à ailes fixes et celles des drones à hélices. Il décolle et atterrit verticalement et vole sur de longues distances. Cependant, il est moins efficace que les hélicoptères et les drones à ailes fixes dans leurs domaines respectifs, bien qu'il combine les deux fonctionnalités.

Suite dans le prochain numéro





TRIBUNE CULTURELLE

Dans cette rubrique, nous vous présentons la quintessence d'œuvres de haut niveau de nos éminents intellectuels: leurs recherches et études sur des sujets nouveaux et passionnants dans les domaines de la culture, de la science et du savoir.

La Mauritanie et la Première Guerre Mondiale

Une phase cachée de notre Histoire militaire

Dr. Sidi Ahmed Ould EL EMIR

Journaliste et écrivain mauritanien

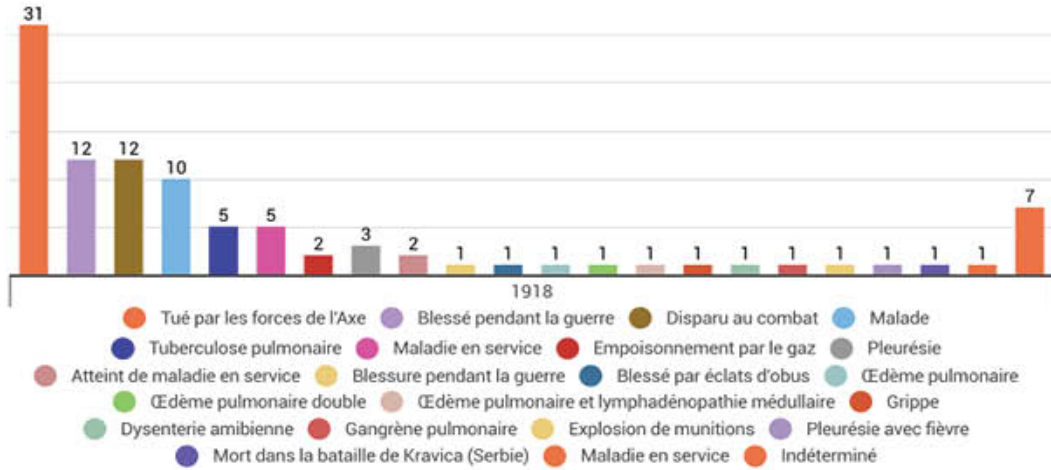
SUITE ET FIN



Dans cet article, je traiterai la participation des Mauritanien à la Première Guerre Mondiale: sa taille, sa nature, le sort tragique des soldats, leur combat sous les couleurs de l'armée française, mais aussi aux côtés des Ottomans, en soutien aux Chérifs d'El Hijaz; une révolution arabe dirigée par le Roi Hussein Ben Ali et ses fils Abdullah, Fayçal et Ali.

L'an 1918

En 1918, la cause du décès de la plupart des soldats mauritaniens était le feu des forces de l'Axe. Il y a une convergence dans les pourcentages entre les décès à la suite des blessures, à la suite de disparition dans les combats et à la suite des maladies.



8- Répartition des soldats mauritaniens selon les corps militaires

Bataillon Sénégalais	252
Dépôt de Manton	4
Régiment mixte d'infanterie	3
Bataillon Sénégalais en Algérie	1
15e escadron du train des équipages militaires	1
Bataillon d'infanterie français	1

L'appartenance au bataillon sénégalais prédomine chez les soldats mauritaniens de la Première Guerre Mondiale, à raison de 95,45%. En revanche, leur rattachement à d'autres corps militaires, tels que la légion de Menton, l'infanterie mixte ou autres, était très faible. L'Administration coloniale française a rattaché la Mauritanie au Sénégal pour la gérer à partir de Saint-Louis, sauf les deux Hodhs qu'elle a rattachés au Mali, pour les gérer à partir de Bamako. Ce qui explique l'appartenance de la quasi-totalité des soldats mauritaniens au bataillon sénégalais.

9- Où sont décédés les soldats mauritaniens de la Première Guerre Mondiale ?



Il ressort de ce graphique que le lieu du décès des soldats mauritaniens de la Première Guerre Mondiale est constitué de 3 régions: i. La France; ii. Le Balkan et la Turquie; et iii. L'Afrique du Nord.

Il semble que le nord et le nord-est de la France abritent le plus grand nombre des tombes des soldats mauritaniens. Ce qui signifie que la plupart d'entre eux sont décédés lors des affrontements entre l'armée française et l'armée allemande. De même, le sud et le sud-ouest de la France, soit près de la frontière avec l'Espagne, fut un autre lieu important ayant enregistré des décès élevés de soldats Mauritaniens.

Contexte de la participation des Mauritaniens à la Première Guerre Mondiale

Les soldats mauritaniens participants à la Première Guerre Mondiale ne formaient pas une unité indépendante. Ils faisaient

partie du bataillon sénégalais, en raison des relations étroites entre la Mauritanie et le Sénégal sous la colonisation française. Les soldats des 2 pays étaient rattachés à l'infanterie de l'armée française.

L'Administration coloniale française rassemblait à Dakar, capitale du Sénégal, l'ensemble des jeunes recrues issus de ses colonies d'Afrique de l'Ouest, dont la Mauritanie. Puis, elle les achemine par voie maritime, en destination des ports métropolitains.

Il semble que les soldats du bataillon sénégalais, y compris les Mauritaniens, constituaient le fer de lance des soldats africains que la France a mobilisés pour la Première Guerre Mondiale. Le bataillon sénégalais, dont les Mauritaniens, s'en sort plutôt bien, faisant preuve de courage, d'héroïsme, de persévérance et d'altruisme; en sommes toutes les qualités qui font un soldat modèle.

La plupart de ces soldats sont des jeunes recrutés fraîchement, en raison des conditions de la guerre et du besoin des fronts français en ravitaillement humain. Un nombre important d'entre eux sont morts. Certains ont survécu et sont retournés en Mauritanie ou à d'autres colonies françaises d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Les estimations françaises indiquent que 16% de tous les recrutés ont été tués et que la plupart de ceux qui ont survécu sont revenus, mais, ils étaient handicapés.

C'est à mi-septembre 1914 que la plupart de ces Mauritaniens sont arrivés en France. Ils ont rejoint le bataillon marocain du Corps expéditionnaire français. A l'automne 1914, ils participent à la bataille de Noyon, dans le nord de la France, puis, en 1915, à la bataille des Dardanelles contre les forces de l'Axe en Asie Mineure, ainsi qu'à d'autres batailles décisives de la Première Guerre Mondiale.

En 1917, Blaise Diagne, député de la colonie du Sénégal, devient Commissaire Général des forces africaines, avec un rang de Secrétaire Général du ministère des Colonies. Il réussit



en grande partie, à recruter de nombreux jeunes africains entre février et août 1918. Il a parcouru, plusieurs fois, toutes les colonies, y compris la Mauritanie, promettant à tous, des médailles militaires, des salaires élevés, une alimentation saine et des vêtements appropriés, en plus de la nationalité française, une fois la guerre terminée. Ces promesses n'ont jamais été tenues.

Au début de la guerre, l'Administration française a consacré un numéro spécial de la revue Le Monde Islamique, pour mener une campagne de diabolisation des Turcs. Pour affronter les Ottomans, elle a courtisé les notables du pays, ses princes, cheikhs, en plus d'autres notables et cheikhs d'Afrique de l'Ouest. Elle a décrit l'entrée des ottomans en guerre, aux côtés des forces de l'Axe, comme étant insouciante et capricieuse.

2- Un officier Mauritanien dans l'Armée Ottomane en Première Guerre Mondiale

Il s'agit de Zeïne El Abidine Ould Cheikh Mohamed Lemine Ould Zeïni El-Qalqami, né fin du XIXe siècle dans la wilaya du Hodh. Il est issu de la célèbre famille Cheikh Sidi Mohamed El Qalqami, une famille de grands notables en Mauritanie.

Il accompagnait son père, Cheikh Mohamed Lemine qui a dirigé la célèbre Hijra d'El-Ghudhf en 1909. L'objectif de cette migration était de s'éloigner des Français, préférant l'exil à leur cohabitation. C'était une immense vague migratoire, menée par beaucoup de familles mauritaniennes, de différentes tribus. Elle passe, en 1911, par Fezzan, en Libye, où, en 1912, elle participe, au côté de la Résistance libyenne, aux batailles de Suwani bin Yadem, contre les Italiens. Au cours de ces batailles, Zeïne El Abidine fait la connaissance de Mustafa Kemal Atatürk, commandant de l'armée turque en Libye et futur premier Président de la République de Turquie.

Par la suite, les familles mauritaniennes quittent la Libye pour se rendre au Hijaz, afin d'effectuer le Haj et de visiter le Prophète PSL. Ensuite, elles se rendent en Jordanie, puis en Turquie, particulièrement à la ville d'Adana, où elles s'installent définitivement.

Une fois en Turquie Zeïne Al Abidine se fait recruter dans l'armée turque. Il avait déjà établi des relations avec certains chefs de cette armée, lors de son passage en Libye, en 1912. Il était un combattant courageux et engagé dans les bataillons des Ottomans et de l'Axe, notamment dans leurs combats contre les Alliés.

Selon des documents français en ma possession, Zeïne El Abidine a gravi les échelons militaires pour devenir le premier officier mauritanien de l'armée ottomane. Son père, Cheikh Mohamed Lemine, et lui-même, entretenaient de fortes relations avec le sérail du sultan ottoman Abdul Hamid II. Ces relations se sont renforcées davantage avec Mustafa Kemal Atatürk, lors de son accession au pouvoir et la proclamation de la République turque en 1924.

3 - Participation des Mauritaniens à la révolte arabe du Hijaz lors de la Première Guerre Mondiale

En parlant des Mauritaniens qui résidaient au Levant et qui y étaient célèbres, le chercheur Mohamed O. Maouloud O. Daddah, dans son plaidoyer, lors de la sixième séance plénière devant la cour internationale de justice de la Haye, en 1975, a indiqué que le colonel anglais Lawrence avait traité, avec l'un de ces Mauritaniens au Nord du Hijaz en 1917, et qu'il a mentionné dans son livre «les sept piliers de la Sagesse» qu'il l'avait tué.

Cela signifie que des Mauritaniens étaient impliqués dans les révoltes déclenchées dans le Hijaz, pendant la Première Guerre Mondiale, entre Ashraf Mecka (Les Chérifs de la Mecque) soutenus par les Alliés, d'un côté, et d'autre côté, l'Armée Ottomane.

Ce lien est confirmé dans Les Sept Piliers de la Sagesse de Thomas Edward Lawrence (Lawrence d'Arabie) qui raconte la façon dont Ahmad El-Bidhani était un membre actif dans l'armée

des Chérifs de La Mecque, mobilisée contre les Ottomans dans le Hijaz. Je suis revenu aux éditions anglaise et française du livre de Lawrence, qui étaient plus précises et plus correctes que ses traductions arabes.

Lawrence mentionne ce Mauritanien à plusieurs reprises dans les colonnes de son livre. Il qualifie Ahmed de «Moor» dans l'édition anglaise, de «Maure» dans l'édition française. Il l'appelle tantôt Ahmed El-Bidhani, tantôt Ahmed tout court.

Lawrence cite qu'au cours de l'été de 1917, il a quitté la région d'Al Wajh dans le sud de Tabuk, très malade à cause de son long voyage avec le prince Fayçal bin Hussein bin Ali Al Hashemi, accompagné de 4 gardes de la tribu Rafidah et rejoints sur leur chemin par quatre soldats de la tribu Ajil, ainsi qu'un Bidhani et Suleiman Al-Otaibi. C'est la première mention de ce Mauritanien dans le livre de Lawrence.

Lawrence évoque l'expertise de ce Mauritanien de la végétation du Hijaz. Il indique qu'Ahmed El-Bidhani leur a dit que le tronc de l'un des melons du Hijaz serait un bon fourrage des chevaux. Lawrence a également rapporté qu'Ahmed El-Bidhani s'est disputé avec Suleiman al-Otaibi et l'a tué. Lawrence a d'abord pensé que ce sont les Ajils qui l'avaient tué à la suite de la vieille querelle entre les deux tribus Otaibi et Ajil. Mais, Ahmed El-Bidhani a admis avoir tué Suleiman, après l'avoir menacé avec son arme et qu'il n'avait d'autre choix que la légitime défense. Lawrence n'a pas voulu permettre le talion pour le sang de Suleiman, craignant des représailles d'autres Mauritaniens dans l'Armée. Ces actes de vengeance mettraient en danger, selon Lawrence, l'unité de l'Armée du Prince Fayçal, et, en même temps, l'exécution du Bidhani était nécessaire. C'est ainsi qu'il a décidé, après avoir consulté ses compagnons, de tuer Ahmed El-Bidhani; une décision qu'il a personnellement exécutée.

Bien que nous n'ayons pas eu suffisamment d'informations sur Ahmad El-Mouritani ni sur les autres Mauritaniens de l'armée du Hijaz, il est évident que les éléments rapportés sur lui, par Lawrence d'Arabie, dans son livre Les Sept Piliers de la Sagesse, prouvent une participation claire de mauritaniens à l'armée du Hijaz, formée par le chérif de La Mecque, Hussein bin Ali, qui a chargé son fils, le prince Fayçal, futur roi d'Irak, de le diriger. Le rôle de Mauritaniens dans cette armée est peu connu. Cependant, la parution éventuelle d'autres documents sur cette armée encore mystérieuse, pourrait nous y éclairer.

Conclusion

Il est clair que les Mauritaniens ont bien participé à la Première Guerre Mondiale et qu'ils ont combattu sur tous les fronts. Ils ont combattu activement sur les fronts français en Europe et en Asie Mineure. Ils ont eu un rôle dans l'armée ottomane et dans ses batailles. Ils sont mentionnés pour avoir eu un impact dans la guerre du Hijaz entre l'armée des Ottomans et l'armée des Chérifs de la Mecque, dirigée par le prince Fayçal ben Hussein ben Ali.

Sur tous les fronts, ces soldats mauritaniens ont été connus par leur héroïsme, leur courage et leur moral dans les batailles. Mais, ils sont restés, hélas, sans gloire, ni mention. Car, ils n'ont pas obtenu les éloges et la considération qui se mesure à la hauteur de leurs sacrifices précieux.

Sources et références:

1)- انظر: المذكرة في بداية الستينات، بقلم: محمد عبد الله زيد، ترجمة: محمدن بابا ولد اشفغ، موقع نواكشوط منشور (بتاريخ 2022/9/26 تم التصفح في 20 فبراير 2024): <https://shorturl.at/ImpES>

2)- Voir: Base de données des Mauritaniens morts lors de la Première Guerre mondiale, Site du Ministère des Armées de France, date de publication non identifiée (Visité le 20 février 2024): <https://shorturl.at/wEGK5>

MEILLEURS TARIFS POUR LES APPELS INTERNATIONAUX EN MAURITANIE

À partir de

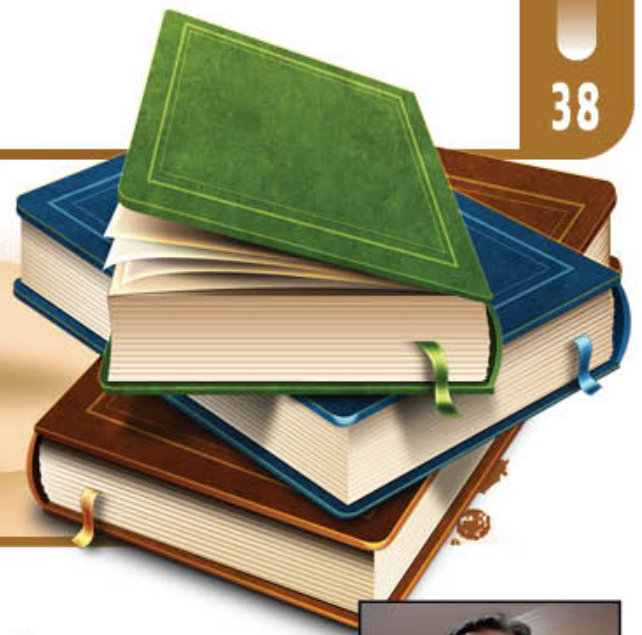
7.8 N-UM/
MIN



A PARTIR DU 03 AVRIL 2023



LU POUR VOUS



«De la guerre»:

Lecture du célèbre livre du général Carl von Clausewitz



SYNTHESES : Dr. Hamahoullah MAYABA

La guerre est cette action de violence qui finit par une querelle entre deux adversaires, qui n'en ont pas trouvé une autre issue. La guerre est l'une des pratiques universelles inhérentes chez les êtres vivants en général. Elle est une qualité inséparable chez les êtres humains, du fait des divergences de leurs intérêts, opinions et désirs et en raison de leur quête permanente de la domination.

C'est ainsi que le savant Ibn Khaldûn a dit dans sa Muqaddima (les Prolegomènes): «Sache que les guerres et les diverses formes de combats ont toujours été présentes dans l'univers, depuis qu'Allah l'a créé; leur origine est la volonté de vengeance de certains êtres humains envers d'autres. Chaque groupe ethnique se solidarise avec la sienne. Ainsi, lorsque ces groupes entrent en conflit, l'une cherche à se venger, l'autre à se défendre et la guerre éclate. C'est un phénomène naturel chez les êtres humains».

Pour Hegel, «La guerre préserve la santé morale des peuples; car, sans guerre et menace de guerre, un peuple peut risquer de perdre le sentiment de la liberté. Les conflits entre Nations ne peuvent être réglés que par la guerre».

CARL VON CLAUSEWITZ

DE LA GUERRE



ÉDITION ORIGINALE

L'étude des sciences militaires est considérée comme l'une des préoccupations les plus importantes de toute armée, en raison de son rôle décisif dans la formation de ses dirigeants, l'organisation de ses unités, le renforcement de ses capacités et son orientation vers la réalisation de

ses objectifs de protection de la patrie et de la défense de son territoire. C'est également un facteur cognitif important pour élargir les connaissances du personnel non militaire, en leur fournissant des informations importantes. «De la guerre» est un livre du général

germano-prussien Carl von Clausewitz (mort en 1831). Le livre est considéré comme l'une des sources les plus importantes sur le sujet. Malgré son âge, il continue à attirer l'attention de l'élite militaire. Aujourd'hui, il constitue encore une référence importante dans toutes les études militaires



stratégiques, compte tenu de l'étendue de ses sujets, de la profondeur de ses thèses et de sa dimension stratégique mature. Ce qui nous pousse à le choisir pour être l'objet de notre lecture pour ce numéro.

L'ouvrage «De la guerre» est l'une des vieilles sources les plus importantes pour l'analyse de la guerre. Il s'agit de théories conçues sur la base des expériences de l'auteur, philosophe et commandant de terrain. Un auteur qui, grâce à son génie unique, a su fusionner ses expériences et ses observations au fil de nombreuses années, pour les transcrire dans une vision intégrée sur la philosophie de la guerre, sur ses coercitions inhumaines et sur son rôle dans la vie sociale et politique. Une œuvre qu'il a accomplie, en analysant les différents aspects de la guerre et ses éléments les plus constants et les plus importants.

L'ouvrage est publié en 8 livres. Il débute avec des thèses introductives, suivies du corps de l'ouvrage constitué d'introduction, de commentaire de l'auteur, d'introduction de Mme Maria Clausewitz à qui on doit la publication de l'ouvrage, de 2 notes de l'auteur, puis des livres susmentionnés.

L'auteur consacre le Livre Premier de son ouvrage à l'Essence de la guerre. Le Livre Premier est constitué de 8 chapitres. Le chapitre premier prend la forme d'introductions réparties en 28. La première introduction commence par l'analyse de la guerre. Selon lui, finalement: «La guerre n'est finalement qu'une dualité sur une grande échelle; et d'innombrables duels peuvent faire une guerre. Cependant, son image dans son ensemble se trouve dans l'imagination de deux gladiateurs, dont chacun cherche, par sa force matérielle, à forcer son adversaire à se soumettre à sa volonté, dans le but de le jeter à terre pour le rendre incapable d'exprimer aucune résistance. Ainsi, la guerre est un acte de force pour imposer à l'ennemi de mettre en œuvre notre volonté».

Dans ce sens, la violence est un moyen; la finalité, elle, c'est d'imposer à l'adversaire notre volonté. Puis, l'auteur s'arrête sur des concepts qu'il considère comme fondamentaux, tels que: la

force maximale disponible et l'effort maximal de la force, pour distinguer ce qui est possible de ce que les capacités permettent réellement. Il considère aussi qu'un autre objectif militaire consiste à désarmer l'ennemi, versus conserver autant que possible votre arme.

Il s'attarde longuement sur un ensemble d'inhibiteurs. Il estime que l'émotion et la bonne intention n'ont pas de place sur le champ de bataille, mettant en garde que de tels facteurs entravent les activités de guerre.

Clausewitz évoque également des différences entre les guerres, selon leurs ampleurs & limites, leurs durées, leurs objectifs, leurs moyens, leur simplicité ou intensité. Dans ce contexte, il analyse l'esprit et la personnalité militaires, ainsi que la relation dialectique entre la guerre et la politique, considérant que la guerre n'est qu'une continuation de la politique. Il conclut le Livre Premier par des conclusions importantes qu'il termine en parlant du déclenchement de la guerre. Ce déclenchement qui finit par transformer tout ce qui semblait si facile, à quelque chose d'extrêmement difficile.

Le Livre II traite la théorie de la guerre. Il est constitué de 6 chapitres. Clausewitz y revient à nouveau sur la définition de la guerre pour souligner le rôle décisif de la dimension morale et psychologique dans la guerre. Il y parle longuement de la gestion de la guerre, qu'il considère comme étant l'utilisation appropriée des moyens. Il s'arrête sur 2 concepts dominants: la mobilisation et la stratégie. Il détaille les moyens de combat tels que la marche, la militarisation et les abris, ainsi que des moyens de non-combat tels que la fourniture, la médecine, l'équipement, le retranchement, les fortifications et la supériorité en termes du nombre d'effectifs.

Puis, il fait une critique virulente des thèses dominantes, notamment celles relatives à la stratégie et les théories de la guerre. Il se demande si la gestion de la guerre est un art ou une science, concluant qu'elle est les deux à la fois. Ensuite, il passe en revue les erreurs de chaque thèse, en particulier ce qu'il

considère comme étant des projections abusives de l'Histoire. Dans ce contexte, Clausewitz analyse et critique de nombreuses batailles et guerres historiques.

Le Livre III est consacré à la stratégie en général. Il est constitué de 12 chapitres. L'auteur y traite en profondeur la signification de la stratégie, qu'il a définie comme: «l'utilisation d'un combat à des fins de guerre. Ainsi, le stratège doit avoir un objectif pour tout l'ensemble des aspects opérationnels de la guerre qui soit cohérent avec l'effet final recherché». Pour lui, cela signifie le choix et la gestion des règles d'action, des plans opérationnels et du commandement des secteurs militaires communs pour atteindre des objectifs stratégiques militaires. Ce qui en ressort que la stratégie pour Clausewitz est ce qu'on appelle aujourd'hui les opérations militaires.

Clausewitz y a parlé du génie, préférant l'esprit libéré et curieux à l'esprit créatif. Il y a également analysé l'esprit combattif et son rôle crucial, identifiant les sources de cet esprit en 2 facteurs: une série de campagnes réussies et un effort soutenu: «un effort soutenu exercé par l'armée jusqu'aux limites de ses capacités».

L'auteur consacre le Livre IV au combat. Il y explique les règles du combat, sa nature de conduite à son époque, la centralité du concept «destruction de la puissance de l'ennemi» dans les règles du combat, les autres éléments efficaces de la guerre et de ses activités militaires de base, ainsi que les piliers de la victoire, tels qu'infliger à l'ennemi la plus lourde dégradation, sa perte de moral, sa reconnaissance de la défaite, ainsi que les règles d'attaque et de défense, le temps suffisant pour chaque combat, la décision de combattre, les conceptions d'attaque, l'importance de la surprise et les effets de la victoire sur le terrain et en dehors du terrain.

Dans le Livre V, l'auteur analyse les forces armées, en 18 chapitres. Il y traite les aspects des forces armées non liés au combats, tels que la multiplicité des armées sous un commandement unifié, la supériorité en nombres, le rôle des talents décisifs du commandant dans



la victoire, et le manque de synergie de ces talents culturels, voire leur hasard, comme il aime les appeler.

Il y a aussi longuement discuté les trois classes d'armées de son temps: l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, ainsi que le système des batailles.

Le Livre VI traite le sujet de la défensive, le Livre VII celui de l'offensive et le Livre VIII celui du plan de guerre. Des sujets dépassés et devenus inutiles.

Conclusions:

A. Le livre «De la guerre» se caractérise par son exhaustivité et son analyse pointue, malgré qu'il n'ait pas atteint sa maturité en raison du décès précoce de son auteur. Ce qui a résulté son style parfois rugueux, son contenu répétitif et complexe, dont la cause peut être ses traductions répétées. En effet, ayant été rédigé en allemand, l'ouvrage a été traduit en anglais et de l'anglais, il a été traduit en arabe;

B. Nonobstant, «De la guerre» constitue une révolution dans les sciences de la guerre, en raison de l'étendue des connaissances de son auteur, de son expérience de terrain, de sa distinction par le réalisme, sa capacité à critiquer constamment et à remettre en question des hypothèses et théories de son époque, ainsi que sa dimension philosophique et logique, sa réflexion, ses hypothèses de génie et ses opinions uniques;

C. Le livre s'est distingué par un certain nombre de caractéristiques qui lui ont conservé sa position prestigieuse parmi les sources importantes sur le sujet, y compris ses déclarations et opinions qui sont, jusqu'à nos jours, valables sur un certain nombre de sujets, parmi lesquels, par exemple:

1. Rôle du «génie». Pour l'auteur, la guerre n'est point une série de lois, de principes et de théories fixes applicables pour atteindre des résultats, mais, plutôt un processus à caractère humain, qui change en raison de ses diverses conditions, notamment le temps, le lieu et les circonstances. Par conséquent, la guerre a toujours besoin d'un génie persévérant et créatif et de grands talents mentaux capables de changer les conditions selon les diktats du moment et de saisir les opportunités immédiates et constantes: «Existe-t-il des lois générales auxquelles est soumis le conflit de l'élément vivant que nous voyons se former et voir les solutions dans la guerre ? Ces lois fournissent-elles une base utile pour le comportement au travail ? Ce livre tente d'examiner cette question dans certaines de ses parties» .

2. Combinaison de science et d'art. La guerre n'est pas une discipline de la science plus qu'elle n'est de l'art: elle est la combinaison des deux. Car, c'est une activité soumise à des contrôles et à des calculs scientifiques quantifiés et qualifiés. En même temps, l'activité est régie par des émotions humaines variables et complexes et par des éléments moraux sujets du hasard, selon l'auteur. Ainsi, a-t-il dit, «La guerre n'est ni art ni science. Elle est plus que ça. Elle est une forme d'existence sociale. C'est un conflit entre des intérêts majeurs qui se règlent par le sang» .

3. La guerre comme outil politique: Pour Clausewitz, toute action militaire a un objectif politique. Si l'objectif politique pouvait être atteint par d'autres moyens, il n'y a, alors, pas

besoin de guerre ou d'action militaire: «La guerre n'est pas seulement une œuvre de la politique; c'est un véritable outil politique; c'est une continuation de l'activité politique par d'autres moyens» .

4. Stratégie militaire: Clausewitz est peut-être le premier à avoir développé le concept de la stratégie militaire. Il la définit. Il a détaillé ses règles. Il a développé ses éléments et ses thèses. Selon lui, «la stratégie est l'utilisation du combat pour un objectif de guerre». L'écrivain britannique a critiqué cette définition qui introduirait le concept dans un domaine politique. Or, ce sont des questions liées à la responsabilité de l'État et non aux limites du travail du commandement militaire. Selon lui, cette définition de la stratégie ne concerne que les batailles: elle néglige toutes les autres considérations et capacités susceptibles de permettre l'obtention d'une réalisation décisive par la force des armes .

5. La guerre est une question de violence. Clausewitz estime que la guerre est associée à la violence et qu'elle devient donc une force naturelle aveugle qui ne laisse aucune place aux bonnes âmes et qui nécessite une effusion de sang: «Parce que la guerre est une affaire grave et que les erreurs résultantes des bonnes âmes sont les pires erreurs» .

6. Rôle des dimensions morales: L'auteur se concentre sur les dimensions psychologiques profondes de la guerre: «lors du combat, les forces morales restent le facteur décisif pour statuer» .

7. L'importance de la pensée: Clausewitz accorde une grande importance à la dimension intellectuelle dans la guerre. Il parle longuement du rôle des facteurs intellectuels. Malgré qu'il défend un rôle décroissant de la planification et de la science face aux facteurs changeants sur le terrain, donnant la priorité au génie du commandant, il revient pour souligner l'importance de la connaissance: «Le calcul des probabilités n'est rien d'autre que le fait que la guerre est un acte intellectuel» .

En résumé, «De la guerre» de Clausewitz est une source inépuisable des études militaires, en raison de sa profondeur, de sa maturité et de sa méthodologie. L'ouvrage traite la guerre dans ses dimensions théoriques, en tant que phénomène, science, perception et philosophie. Il la traite aussi dans ses dimensions techniques et organisationnelles directes. Ce qui lui a conféré un intérêt constant. Certes, beaucoup des sujets techniques de guerre qu'il a présentés sont devenus obsolètes; car, la planification du terrain a dépassé la plupart de ces éléments. Mais, les contributions théoriques significatives qu'il a apportées à la pensée militaire restent une philosophie fixe de guerre. Aussi, ses lectures analytiques des guerres et des batailles les plus célèbres dans l'Histoire, sont considérées comme une source d'opinions critiques dans le domaine de la guerre. Bien qu'on lui reproche d'avoir négligé les grandes batailles dans le Monde musulman, par ignorance ou par mépris.

Le commandant Muhammad Al-Shehab Al-Hashemi estime que tout commandant ou étudiant militaire aspirant au commandement doit s'inspirer de cet ouvrage. Il doit lire, au moins, les 3 premiers Livres qui parlent de la nature de la guerre, ses théories et sa stratégie, ainsi que le dernier Livre qui analyse les plans de guerre.

Une délégation de l'état-major général des armées présente des condoléances

Au nom du Chef d'état-major général des armées, une délégation militaire conduite par le Colonel Mohamed Abdullah Mohamed Maouloud, Directeur des affaires sociales, a rendu une visite de condoléances et de compassion à la famille du défunt Caporal Mohamed Mokhtar Moustapha.

Le Colonel Med Abdoulah a présenté ses condoléances aux membres de la famille du défunt et aux proches parents, et a également transmis les condoléances du Chef d'état-major général des armées, implorant Allah le Tout Puissant d'accorder sa vaste miséricorde au défunt et d'inspirer patience et réconfort à la famille et aux proches.

Au cours de cette visite, le Colonel Med Abdoullahi était accompagné du Lieutenant-colonel Mohamed El Kori Salek Taya, chef du service de commandement de l'hôpital militaire.



Au terme de la visite, le Colonel Mohamed Abdoullahi a, au nom du Chef d'état-major général des armées, remis une aide financière à la famille du défunt.

«Nous appartenons à Allah et à Lui nous retournerons».

L'état-major général des armées présente des condoléances

Une délégation conduite par le Colonel Mohamed Abdoullah Mohamed Maouloud, Directeur des affaires sociales a, au nom du Chef d'état-major général des armées, effectué une visite de condoléances et de compassion à la famille de Feu A/C Dia Adama Mamadou.

Le Colonel Mohamed Abdoullah a présenté ses condoléances et transmis celles du Chef d'état-major général armées, aux membres de la famille du défunt, implorant Allah le Tout-puissant de couvrir sa vaste miséricorde au défunt et d'inspirer patience et réconfort à la famille et proches.

A la fin de la visite, le Colonel Mohamed Abdoullah a, au nom du Chef d'état-major général des armées, remis une aide financière à la famille du défunt.



Le Colonel Mohamed Abdoullah était accompagné, au cours de cette visite, du Colonel Moussa O. Cheikh, Directeur de l'Établissement de Confection d'Habillement.

«Nous appartenons à Allah et à Lui nous retournerons».

Une délégation de l'EMGA présente des condoléances

Une délégation militaire conduite par le Colonel Mohamed Abdoullah Mohamed Maouloud, Directeur des affaires sociales a, au nom du Chef d'état-major général des armées, effectué une visite de condoléances et de compassion à la famille du défunt Caporal Amariba Ahoueibib.

Feu Caporal Ahoueibib a été rappelé à Dieu dès suite d'un problème de santé.

Le Colonel Ould Mohamed Maouloud a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et aux membres de la famille, et transmis également les condoléances du Chef d'état-major général des armées, implorant Allah le Tout-puissant d'accorder Sa vaste miséricorde au défunt et d'inspirer patience et réconfort à la famille.

Au cours de la visite, le Colonel Mohamed Abdoullah Mohamed Mouloud était accompagné Colonel Ahmed Bambe Directeur central de la réserve générale du matériel, et du Capitaine Mohamed Ahmadou Maouloud, Commandant de la Compagnie



de commandement et des services.

Au terme de cette visite, le Colonel Mohamed Abdoullah a, au nom du Chef d'état-major général des armées, remis une aide financière à la famille du défunt.

«Nous appartenons à Allah et à Lui nous retournerons».



TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/mn : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Contact:

Tel. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@cfao.com

**Ensemble pour
que le drapeau
national ne
cesse
de flotter !**



Dans une ville lointaine à l'extrême-est de notre pays, une tempête violente allait arracher le drapeau national. Mais, les enseignants et élèves d'une école publique, se sont spontanément mobilisés pour empêcher le drapeau national de tomber. Une scène qui traduit un niveau de patriotisme exemplaire dans notre école !

El Jeich

N° 97 Avril - mai - juin 2024

Votre
voisine sur
l'Armée
Mauritanienne



Revue éditée
par l'État-Major
Général des
Armées



L'Armée Nationale a été témoin de la naissance de l'État, mécène de la phase de fondation, figurant dans le processus de construction et acteur dans la construction de l'avenir. Dès le début, l'Armée a veillé à la sécurité des citoyens et à la fierté de la Patrie. Elle restera toujours sur cette voie.